

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025**



SMIVAL

4 Place de l'Hôtel de Ville  
31410 SAINT SULPICE SUR LÈZE  
Tél : 05 61 87 38 49  
accueil@smival.fr – www.smival.fr

Février 2026



# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>TERRITOIRE ET MODALITES D'INTERVENTION DU SYNDICAT</b>	<b>6</b>
<b>1.1</b>	<b>Contexte d'intervention</b>	<b>6</b>
1.1.1	Un syndicat à l'échelle de la vallée de la Lèze	6
1.1.2	Un syndicat pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations	8
1.1.3	Un lieu de débat et de décision des élus de la vallée	8
<b>1.2</b>	<b>Moyens techniques et humains</b>	<b>9</b>
<b>1.3</b>	<b>Organigramme</b>	<b>10</b>
<b>2</b>	<b>GESTION DES EAUX ET DES MILIEUX AQUATIQUES</b>	<b>12</b>
<b>2.1</b>	<b>Opérations groupées d'entretien de la ripisylve de la Lèze et de ses affluents</b>	<b>12</b>
2.1.1	Notion d'entretien dynamique	12
2.1.2	Programme Pluriannuel de Gestion 2024/2028	12
2.1.3	Entretien régulier 2025, Tranche 13	12
<b>3</b>	<b>SENSIBILISATION</b>	<b>14</b>
<b>3.1</b>	<b>Communication auprès des riverains</b>	<b>14</b>
<b>3.2</b>	<b>Gestion de l'espace de mobilité de la Lèze</b>	<b>15</b>
3.2.1	Suivi du site et préparation de chantier « espace de mobilité »	15
3.2.2	Mise en défens et plantations de ripisylve	16
<b>3.3</b>	<b>Continuité écologique</b>	<b>17</b>
<b>3.4</b>	<b>Qualité de l'eau et des milieux aquatiques</b>	<b>18</b>
3.4.1	Suivi hydrologique	18
3.4.2	Qualité de l'eau et des milieux de la Lèze	18
3.4.3	Préservation des zones humides et des espèces protégées	19
3.4.4	Lutte contre le piétinement	20
<b>4</b>	<b>PREVENTION DES INONDATIONS</b>	<b>21</b>
<b>4.1</b>	<b>Animation, coordination et pilotage (Axes 0 et 1)</b>	<b>21</b>
4.1.1	Animation générale du PAPI	21
4.1.2	Communication et outils de sensibilisation	23
4.1.2.1	<i>Semaine d'animation : 25 ans de la crue de juin 2000</i>	23
4.1.2.2	<i>Outils de sensibilisation</i>	26
<b>4.2</b>	<b>Mise en place de dispositifs d'avertissement</b>	<b>26</b>
<b>4.3</b>	<b>Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme (Axe 4)</b>	<b>26</b>
4.3.1	Plan de révision des PPR du bassin versant (09, 31)	26
4.3.2	Atelier visions croisées urbanismes-inondations	27
4.3.3	Intégration du risque dans l'urbanisme : avis technique	27

<b>4.4 Réduction de la vulnérabilité (Axe 5)</b> .....	<b>28</b>
4.4.1    Diagnostics de vulnérabilité des particuliers.....	28
4.4.2    Démarche « Inondations, je me prépare en famille ».....	28
4.4.3    Travaux de réduction de vulnérabilité des bâtiments publics .....	29
<b>4.5 Gestion des écoulements et des ouvrages (Axe 6 et 7)</b> .....	<b>30</b>
4.5.1    Plan de surveillance et d'entretien des ouvrages hydrauliques prioritaires .....	30
4.5.2    Barrique à Saint Sulpice.....	30
<b>4.6 Suivi des évènements pluvieux / orageux</b> .....	<b>31</b>
<b>5 EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT</b> .....	<b>32</b>
<b>5.1 LES SENTINELLES DE LA LEZE</b> .....	<b>32</b>
<b>5.2 INTERVENTIONS SCOLAIRES</b> .....	<b>32</b>
5.2.1    « D'où vient l'eau potable et où vont les eaux usées » .....	33
5.2.2    « 25 ans de la crue de juin 2000 ».....	33
5.2.3    Fresque de la Lèze Collège .....	34
5.2.4    Enfants du patrimoine.....	34
5.2.5    Chantier VVV à Lagardelle .....	35
5.2.6    Eco délégués Pins Justaret .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>5.3 Actions grand public</b> .....	<b>36</b>
5.3.1    Formation Educ'eau Lèze avec Léo Lagrange.....	36
5.3.2    Echo rando Massabrac .....	36
5.3.3    Cinés débats .....	37
<b>6 SPONGEWORKS</b> .....	<b>38</b>
<b>6.1 Demo Basin Kick-Off Meeting Lèze (DB KOM Lèze)</b> .....	<b>38</b>
<b>6.2 Geodesign</b> .....	<b>40</b>
<b>6.3 Réunion de co-construction de mesures éponges - 11 mars 2025</b> .....	<b>40</b>
<b>6.4 Courrier aux habitants</b> .....	<b>43</b>
<b>6.5 Visites de terrain SpongeWorks pour définir les mesures éponges dans la vallée de la Lèze</b> .....	<b>43</b>
<b>6.6 Les Rencontres de la Plateforme</b> .....	<b>44</b>
<b>6.7 Chantier participatif pour la mise en place d'ouvrages filtrants</b> .....	<b>45</b>
<b>6.8 Assemblée Générale SpongeWorks</b> .....	<b>41</b>
<b>6.9 Stratégie éponge sur la Vallée de la Lèze : atelier 1</b> .....	<b>42</b>
<b>6.10 Voyage d'étude en Grèce dans le cadre du projet SpongeWorks</b> .....	<b>46</b>
<b>7 RENCONTRES NATIONALES DE L'INGENIERIE TERRITORIALE</b> .....	<b>47</b>

<b>8</b>	<b>TRAVAUX TERRAIN DU MASTER UT2J .....</b>	<b>48</b>
<b>9</b>	<b>REVUE DE PRESSE.....</b>	<b>49</b>

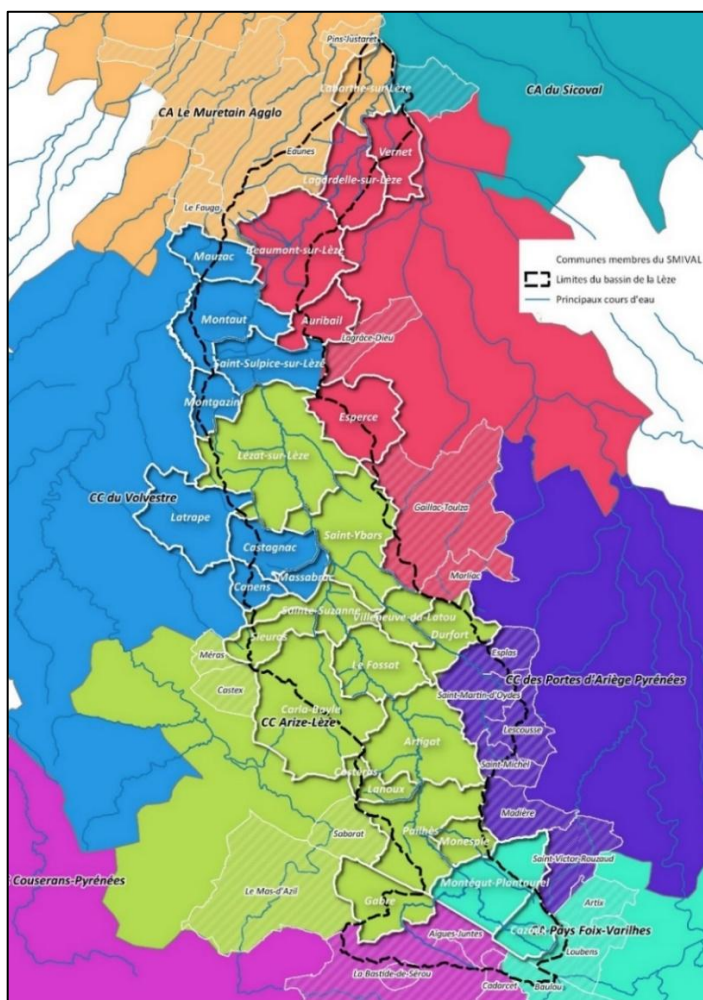
# 1 TERRITOIRE ET MODALITES D'INTERVENTION DU SYNDICAT

## 1.1 Contexte d'intervention

### 1.1.1 Un syndicat à l'échelle de la vallée de la Lèze

La vallée de la Lèze est régulièrement touchée par des épisodes de crues catastrophiques provenant du débordement de la Lèze, de ses affluents ou de ruissellements des versants et coulées de boue. En particulier, la crue de juin 2000 a considérablement impacté l'ensemble des populations, des bourgs et des activités économiques de la vallée, avec plusieurs millions d'euros de dégâts.

Face à cet épisode catastrophique les élus de la vallée ont décidé de se regrouper en 2003 au sein d'un syndicat mixte interdépartemental afin de mener une politique publique cohérente d'aménagement, de gestion des rivières et de prévention des inondations. Le SMIVAL, Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze, a ainsi été créé en 2003 à la suite de la grande crue de juin 2000.



Périmètre statutaire du SMIVAL

Le SMIVAL intervient ainsi sur 30 communes, réparties au sein de 5 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI FP), sur les deux départements de l'Ariège et de la Haute Garonne

En Haute Garonne :

- C.A. Muretain Agglomération :
  - Labarthe sur Lèze
- C.C. Bassin Auterivain :
  - Auribail
  - Beaumont sur Lèze
  - Esperce
  - Lagardelle sur Lèze
  - Vernet
- C.C. Volvestre
  - Canens
  - Castagnac
  - Latrape
  - Massabrac
  - Mauzac
  - Montaut
  - Montgazin
  - Saint Sulpice sur Lèze

En Ariège :

- C.C. Arize - Lèze
  - Lèzat sur Lèze
  - Saint Ybars
  - Sainte Suzanne
  - Le Fossat
  - Artigat
  - Pailhès
  - Gabre
  - Villeneuve du Latou
  - Durfort
  - Sieuras
  - Carla Bayle
  - Monesple
  - Lanoux
  - Casteras
- CA Pays Foix Varilhes
  - Montégut Plantaurel
  - Cazaux

### 1.1.2 Un syndicat pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

Agissant à l'échelle du bassin hydrographique, le SMIVAL exerce la compétence GEMAPI, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. Il a vocation à mener des actions d'intérêt général à l'échelle du bassin versant et permet la mutualisation de moyens et d'expertises, au service de l'ensemble des communes et des habitants de la vallée. Structure proche du terrain, le SMIVAL répond aux enjeux locaux de la gestion de l'eau en s'inscrivant dans les politiques plus globales comme la Directive Cadre sur l'Eau et la Directive Inondations, les politiques nationales telles que la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation, ou plus locales comme le Plan de Gestion des Risques d'Inondation et le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, les projets de Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux, de Plan de Gestion d'Etiage.

Le syndicat a ainsi pour objet de concourir à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, la prévention des inondations et la préservation et gestion des milieux aquatiques, à l'échelle du bassin versant de la Lèze et de l'Ayguère. Son action s'inscrit dans les principes de solidarité territoriale. Dans le cadre de son objet, le SMIVAL exerce les compétences suivantes :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- la défense contre les inondations et contre la mer,
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

### 1.1.3 Un lieu de débat et de décision des élus de la vallée

Le Comité syndical est composé de 30 délégués désignés par les instances délibérantes des collectivités membres du syndicat.

Des échanges se tiennent régulièrement avec les cinq Etablissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI FP) membres du syndicat et avec les partenaires techniques et financiers.

Des contacts réguliers se tiennent également avec les Parlementaires de la vallée pour les informer de l'avancement des actions et les interroger sur certains aspects de la réglementation ou des financements.

Le SMIVAL s'implique également dans de nombreux projets qui concernent la vallée de la Lèze, en particulier le processus d'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises.

Le SMIVAL s'est également mobilisé dans l'élaboration d'une candidature au programme européen de recherche-innovation Horizon Europe. Le projet SpongeWorks, élaboré par un consortium de 30 structures européennes a été déposé en septembre. Il a reçu un avis favorable de la Commission européenne en décembre, ce qui permettra de mettre en œuvre un projet ambitieux de territoire éponge au cours des 4 prochaines années.

#### ***Dates clés :***

- 17/03/2025 Comité syndical du SMIVAL
- 31/03/2025 Comité syndical du SMIVAL

## **1.2 Moyens techniques et humains**

Pour mettre en œuvre sa politique de prévention des inondations et de gestion des milieux aquatiques, le SMIVAL dispose d'une équipe qui s'est étoffée .

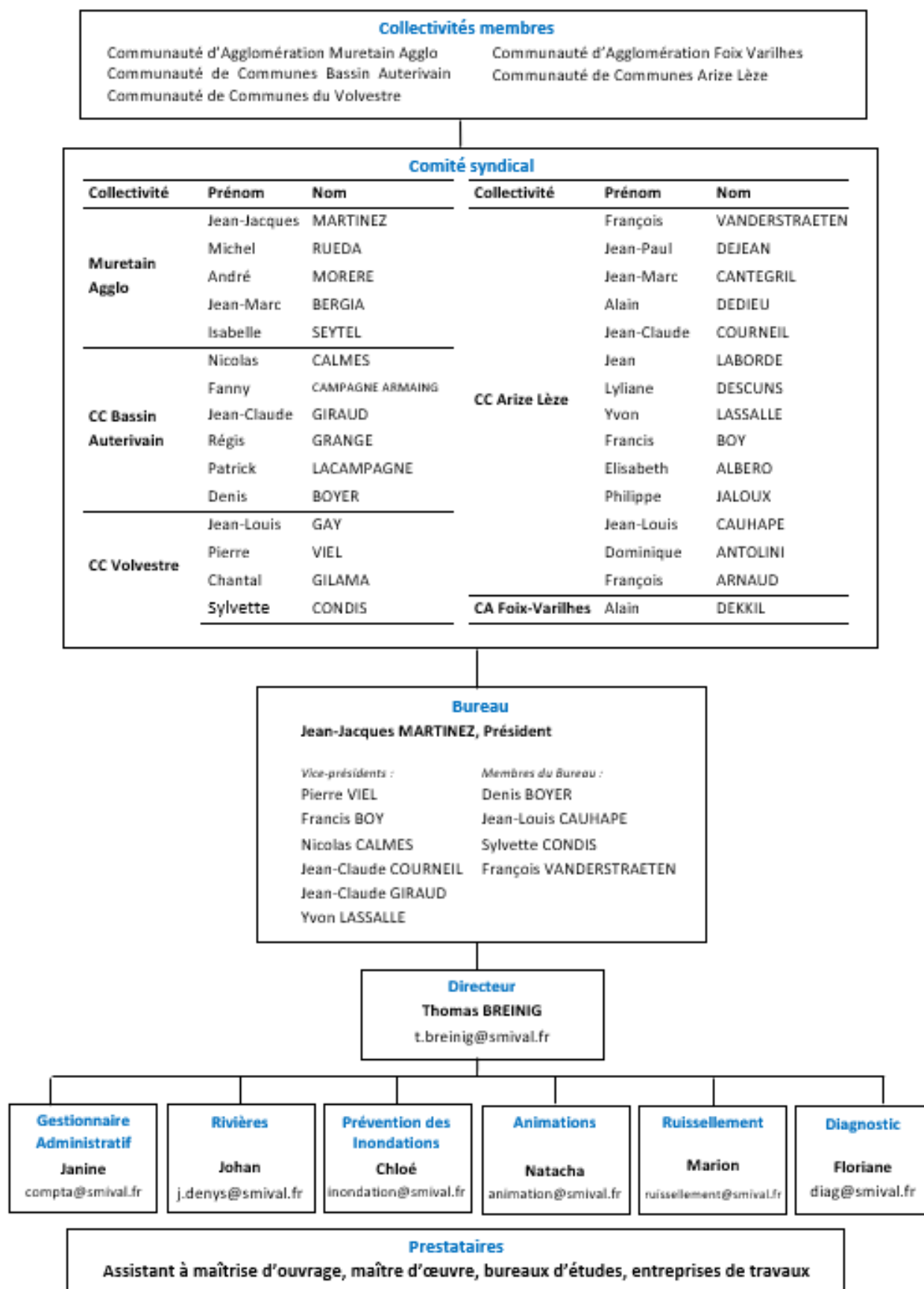
Cette équipe interne assure la gestion administrative du syndicat, le pilotage des études, la prescription des travaux, une maîtrise d'œuvre interne, le lien avec les citoyens, les élus, les administrations. Le recours à des prestataires externes permet de réaliser les tâches spécialisées telles que les opérations lourdes de travaux, l'ingénierie technique et les études spécialisées.

La professionnalisation des agents du SMIVAL est assurée notamment au moyen de formations et de mise en réseau entre collègues.

Le travail de dématérialisation des actes et de mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) se poursuit, avec en particulier le passage à la signature électronique des ordonnancements.

Partenariats : UE, AEAG, CDs09&31, EPCI FP, Etat, Conseil Régional, Communes, SM, Offices de tourisme, PETR, SDIS, Associations, Entreprises, Education Nationale, Parlementaires, Riverains, Citoyens, Eaudysée

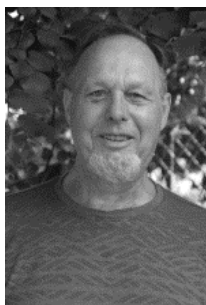
## 1.3 Organigramme



**Les élus du Bureau**



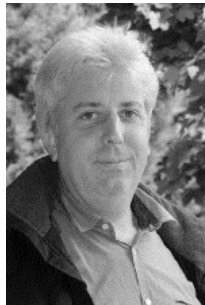
Jean-Jacques MARTINEZ



Pierre  
VIEL



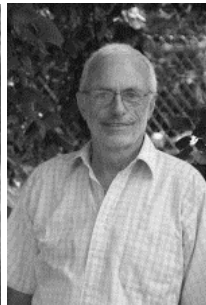
Francis  
BOY



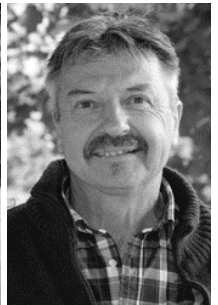
Nicolas  
CALMES



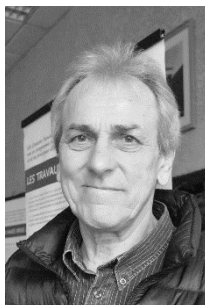
Alain  
DEDIEU



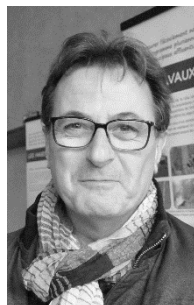
Jean-Claude  
GIRAUD



Yvon  
LASSALLE



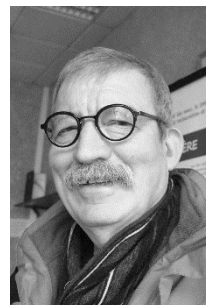
Denis  
BOYER



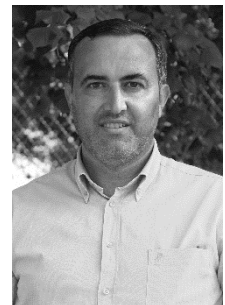
Jean-Louis  
CAUHAPE



Sylvette  
CONDIS



François  
VANDERSTRAETEN



Jean-Marc  
BERGIA

**L'équipe technique**



Thomas



Chloé



Floriane



Johan



Janine



Marion



Natacha

## 2 GESTION DES EAUX ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Les statuts du SMIVAL prévoient dans ses compétences l'aménagement des cours d'eau du bassin de la Lèze, la gestion de la ripisylves, la protection et la restauration des milieux aquatiques et des zones humides. Cette compétence est exercée au travers d'une animation auprès des habitants et des institutions de la vallée, au travers d'études pour mieux comprendre le fonctionnement de la rivière et définir les modalités d'intervention adaptées aux enjeux, et réaliser des travaux pour améliorer la qualité de la rivière et assurer la conciliation des usages.

### 2.1 Opérations groupées d'entretien de la ripisylve de la Lèze et de ses affluents

#### 2.1.1 Notion d'entretien dynamique

L'entretien régulier des cours d'eau vise à permettre un écoulement naturel des eaux, maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre et de contribuer à son bon état écologique, conformément à l'article L215-14 du Code de l'Environnement (CE), notamment en préservant la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes. Constatant que l'entretien régulier des rivières n'est pas toujours réalisé par les riverains, et afin d'en assurer l'exécution coordonnée à l'échelle de la vallée, le SMIVAL réalise une opération groupée d'entretien régulier des cours d'eau en substitution des riverains, conformément à l'article L215-15 CE.

La gestion sur la ripisylve est défini comme dynamique, car elle prend en compte la présence d'enjeux de type habitation ou d'ouvrage d'art pour déclencher une intervention visant à limiter le phénomène de sur-inondation et inversement va favoriser la présence de bois mort sur les zones sans enjeux afin de ralentir le flux du cours d'eau et conserver la biodiversité du milieu.

#### 2.1.2 Programme Pluriannuel de Gestion 2024/2028

Conformément aux prescriptions de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), le SMIVAL a délibéré le 29/11/2019 pour lancer la révision du programme pluriannuel de gestion, afin d'étendre le périmètre d'action à 258 km de cours d'eau et d'aborder les thématiques comme l'espace de mobilité de la rivière, la continuité écologique, le développement d'une stratégie zone humide et la restauration des habitats, le suivi et l'amélioration de la qualité de l'eau et enfin poursuivre la gestion d'une ripisylve adaptée aux enjeux.

L'étude de révision du PPG s'est conclue par l'approbation du plan de gestion par le comité de pilotage le 25 janvier 2023 et par le comité syndical du SMIVAL le 6 avril 2023.

Les travaux d'entretien régulier et de restauration des cours d'eau du bassin versant de la Lèze, conformément au PPG 2024-2028 ont été déclaré d'intérêt général par l'arrêté inter-préfectoral du 05/09/2024

#### 2.1.3 Entretien régulier 2025, Tranche 13

En 2025, la tranche 13 du programme pluriannuel de gestion prévoyait l'entretien de la Lèze et de ses affluents sur un linéaire total de 54 705 mètres linéaires sur les communes de Labarthe, Lagardelle en Haute Garonne et Cazaux, Durfort, Gabre, Monesple, Montaigut, Pailhes, St Ybars, Villeneuve du Latou en Ariège.

Le diagnostic, réalisé au printemps 2025, a permis de limiter les travaux à un entretien léger en secteurs urbanisés et des interventions ponctuelles en secteurs agricoles et naturels.

A l'issue de la procédure de mise en concurrence, les travaux ont été confiés à SATF



Le SMIVAL assure en régie la maîtrise d'œuvre des travaux, c'est-à-dire la définition, le pilotage et le contrôle des travaux. Le SMIVAL assure également le lien entre les riverains, les élus, l'administration et l'entreprise chargée des travaux.

***Dates clés :***

- Janvier Mise à jour des données cadastrales, SIG et envoi des conventions gestion bois
- Mars Envoi aux propriétaires des conventions de gestion du bois
- Du 3 avril au 5 mai Diagnostics de terrain préparatoires aux travaux
- Début juin Envoi des DT aux gestionnaires de réseaux
- Juin Rédaction des pièces du marché (AE, CCAP, CCTP, DQE, BPU)
- 16 juillet Mise en ligne du dossier de consultation des entreprises : Entretien 2023
- Août Analyses des candidatures/offres
- 3 septembre Attribution du marché
- Septembre Période de préparation
- 1<sup>er</sup> décembre Réception du chantier après évacuation du bois rémanent

## **3 SENSIBILISATION**

### **3.1 Communication auprès des riverains**

La sensibilisation a été visée comme un axe majeur du programme d'intervention du SMIVAL. Chaque année, à la demande des riverains, des visites sont tenues sur différents sites du bassin versant au sujet des cours d'eau, et plus particulièrement de leur devoir d'entretien.

Le technicien est ainsi amené à se rendre sur site en présence des riverains, et à leur donner des conseils personnalisés sur plusieurs sites différents visant à préserver la qualité écologique des cours d'eau tout en assurant l'écoulement naturel des eaux. Les conseils donnés portent généralement sur la nécessité de conserver une ripisylve locale et diversifiée, en ce qu'elle joue de nombreux rôles dans la qualité des écosystèmes (filtration de l'eau, réservoir de biodiversité...), dans la qualité du cours d'eau (maintien des berges, régulation de la température...) et dans la réduction des effets des inondations en freinant les écoulements et en favorisant l'infiltration de l'eau.

En particulier, plusieurs visites sur le terrain ont été organisées avec les riverains sur les communes de Labarthe sur Leze, Artigat et Lézat sur Lèze en vue de leur apporter un conseil technique et/ou réglementaire sur les techniques d'entretien de la ripisylve. Ce contact avec les riverains a d'autre part permis de présenter et de promouvoir les actions entreprises par le SMIVAL.

Lors des travaux d'entretien des berges, plusieurs riverains ont également été rencontrés en vue de leur expliquer les travaux menés par le SMIVAL et rappeler les règles d'entretien des berges notamment les droits et devoir des riverains. Ainsi, les bonnes pratiques en termes d'intervention à proximité des milieux aquatiques ont été rappelées aux riverains.



*2025.06.25 Embâcle au Camping d'Artigat*

Chaque année, le SMIVAL assure un suivi de l'étiage, met régulièrement en évidence les dysfonctionnements observés sur les rivières, et relève les situations critiques. A partir de 2023, l'Office Français de Biodiversité (OFB) a conventionné avec le SMIVAL pour lui confier le rôle de relever les stations ONDE (Observatoire National des Etiages) de la vallée de la Lèze.

***Dates clés :***

- 13 mars Retrait de 3 grands peupliers-tremble au parcours de santé à Labarthe sur Lèze
- 2 avril Retrait embâcle pont RD27B à Artigat
- 12 mai Enlèvement d'un embâcle au pont de la RD27B à Artigat
- 6 juin Retrait d'un grand peuplier en amont du pont RD19 à Labarthe sur Lèze
- 25 juin Retrait d'embâcle au Camping d'Artigat
- Juil-sept Suivi d'étiage et relevé du dispositif ONDE en soutien aux équipes de l'OFB
- 4 septembre Retrait d'un arbre en travers avenue du Moulin à Lezat sur Lèze
- 9 octobre Abattage d'arbres morts en surplomb du passage à gué de Montaigut de Plantaurel
- 17 octobre Retrait d'arbres morts de la Lèze à Labarthe
- 17 novembre Retrait d'embâcle de l'Ayguière à Labarthe

## **3.2 Gestion de l'espace de mobilité de la Lèze**

Le lit d'une rivière n'est pas figé, il évolue dans l'espace et le temps, notamment en fonction du débit de la rivière, de la nature des sols, du relief et de l'état de la ripisylve. Tous les cours d'eau érodent, transportent et déposent des matériaux. Sur la Lèze, certains secteurs sont particulièrement soumis à ces phénomènes. Le programme pluriannuel de gestion des cours d'eau 2024-2028 prévoit la possibilité d'une intervention du SMIVAL sur ces secteurs lorsque des enjeux publics sont concernés. Un conseil auprès des riverains est également proposé sur sollicitation.

### **3.2.1 Suivi du site et préparation de chantier « espace de mobilité »**

- Suivi du Site du FOSSAT

Dans le cadre de son programme d'actions le SMIVAL a identifié deux sites sur la commune du Fossat qui nécessitent le déplacement d'enjeux présents dans l'espace de bon fonctionnement de la Lèze. Après le chantier qui a permis de déplacer le tronçon du chemin du Salat et la plateforme imperméabilisée du camping

du Fossat et permettre l'élargissement et la renaturation des berges, un suivi de l'évolution de ces sites a été effectué sur toute l'année 2025.



*Suivi du site de renaturation des berges du Fossat en septembre 2025*

➤ Préparation d'un potentiel chantier sur le site du Fanthillou à St-Ybars

Le projet d'un chantier visant la suppression des contraintes latérales des berges du Latou sur le site du Fanthillou , action déclarée d'intérêt général (arrêté inter préfectoral du 05/09/2024) et inscrite au PPG 2024-2028, ont été présentée le 26/08/2024 aux différents propriétaires afin de présenter l'intérêt du chantier et des différents scenarios possibles.

Un dossier est en cours de constitution nécessitant une modélisation 2D pour définir l'impact du chantier.

### **3.2.2 Mise en défens et plantations de ripisylve**

Le SMIVAL procède à des plantations et l'installation de fascines en bord de rivière, afin de favoriser l'installation d'une végétation rivulaire diversifiée, d'améliorer la stabilité des berges et/ou améliorer la qualité écologique de la rivière. À la suite de visites sur site réalisées en présence des propriétaires, des conventions de plantations sont signées avec le SMIVAL et permettent de procéder aux travaux de plantations de décembre à fin février. Réalisés avec l'accord et l'aide des propriétaires, ces travaux de plantation et de bouturage sont effectués en régie, en partenariat ou sous-traité

Les essences faisant l'objet de plantation respectent l'écotype du bassin versant de la Lèze en favorisant l'usage du label végétal local.

C'est 220 plants qui ont été mis en terre cet hiver 2025 principalement au stade de Beaumont sur Leze et au camping d'Artigat.

***Dates clés :***

- 12 février réalisation de 15ml de fascines en berge du Lac de St Ybars



➤ Chantier plantation février et mars au camping d'Artigat et au stade de Beaumont sur Lèze



### 3.3 Continuité écologique

L'étude pour le rétablissement de la continuité aquatique au droit du pont de la RD820 est inscrite dans le PPG 2024/2028 a été notifié le 27/01/2025 à l'entreprise INGEAU.

Le 1<sup>er</sup> COFIL du 07/07/2025 a fait la présentation des différents scénarios d'aménagements possibles. En présence des élus concernés et des membres du comité de pilotage, la validation de cette 1<sup>er</sup> phase d'Esquisse a conclu sur les scénarios envisageables techniquement et financièrement.



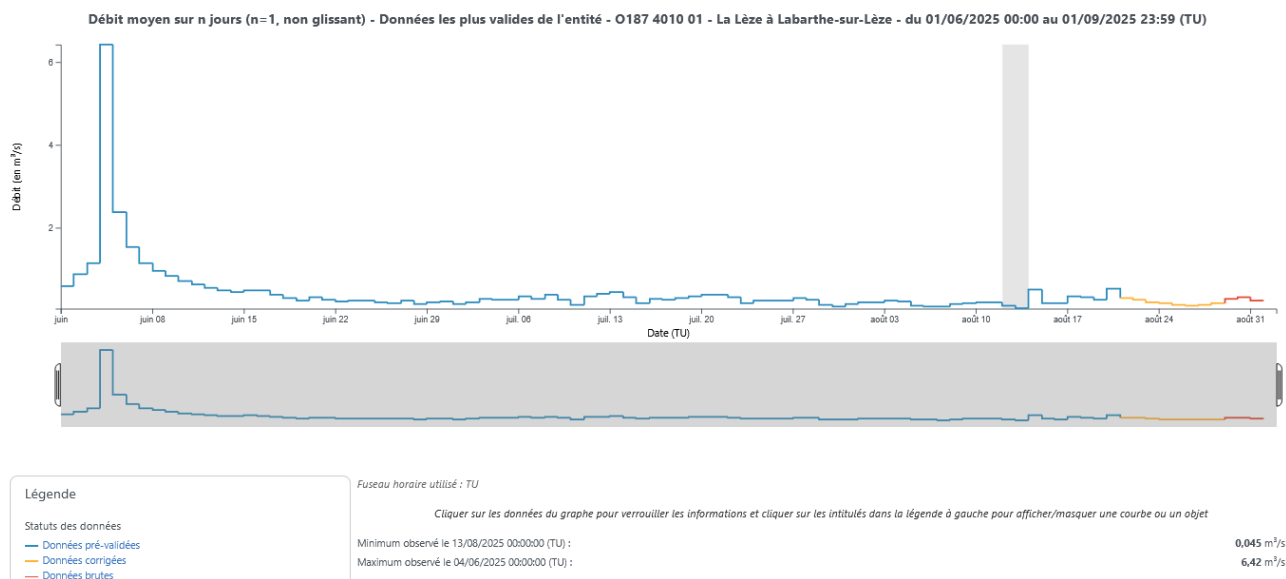
*Extrait de la présentation du COFIL\_RD820 du 07/07/2025*

Le COFIL pour la restitution de l'étude AVP est programmée le 16/02/2026

## 3.4 Qualité de l'eau et des milieux aquatiques

### 3.4.1 Suivi hydrologique

Durant toute l'année, un suivi hydrologique est réalisé par consultation des banques de données (Vigicrues, Serveur producteur de la DREAL, Banque hydro, Météofrance). De plus, la présence des techniciens du SMIVAL sur le terrain permet d'effectuer un suivi de la rivière, de son lit majeur et mineur, des niveaux d'eau. Le SMIVAL a en particulier assuré le suivi de l'étiage 2025 sur la base de l'évolution des débits, des usages et d'indices de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et en participant au dispositif ONDE de l'OFB qui consistait à réaliser les constats d'écoulements sur les 7 stations sur le territoire ariégeois du SMIVAL.



*Débit moyen journalier - étiage 2025 à la station de Labarthe sur Lèze (Source : hydroportail)*

### 3.4.2 Qualité de l'eau et des milieux de la Lèze

#### Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

la stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE) élaborée par le SMIVAL a défini des sites de suivi et gestion par espèce invasive.

- Le site de la noue du Jacquart à Artigat : gestion de plusieurs foyers de **Renouée du Japon** qui s'est poursuivie en 2025, avec l'arrachage mensuel des repousses et la plantation d'espèces concurrentielles. Le foyer est en nette résorption.



- Le site du stade de Beaumont : chantier pilote pluriannuel de gestion de l'Ailante qui a démarré le 14 mars 2024, après l'attribution du marché travaux pour 3 années au « Jardin du Comminges ». La 1<sup>ère</sup> année a consisté à créer des trouées à l'intérieur des foyers d'Ailante, par arrachage et cerclage, afin de pouvoir réinstaller une ripisylve adaptée. La replantation du site s'est effectuée en janvier 2025 et 3 nouvelles places ont été ouvertes par arrachages mécaniques et manuel.



### 3.4.3 Préservation des zones humides et des espèces protégées

Le SMIVAL, NEO et l'ANA-CEN ont signé une convention cadre de partenariat en 2023 afin de définir le partenariat entre les structures pour une durée de 5 ans. Les missions attribuées aux cellules d'assistances techniques Zones Humides, que sont l'ANA CEN et NEO, en fonction des besoins définis par le SMIVAL sont déclinés dans une convention opérationnelle chaque année.

En 2025, le complément d'inventaire et la fiabilisation des sites ZH suspectés a été complété. Le site de l'Argentat en tête de bassin versant de la Lèze a permis de recenser un important réseau de zones humides.

Une plateforme d'échange dématérialisée permet le partage des informations sur l'état de l'inventaire des zones humides réalisé sur le bassin versant de la Lèze.

L'étude pour le rétablissement de l'ancienne annexe fluviale de la Lèze à Labarthe sur Lèze a démarré en même que l'étude Continuité RD820. L'Etude d'avant-projet sera présentée au COPLI du 22 Octobre 2025 afin de définir un scénario de réalimentation de l'ancien méandre en aval du pont SNCF à Labarthe sur Lèze.



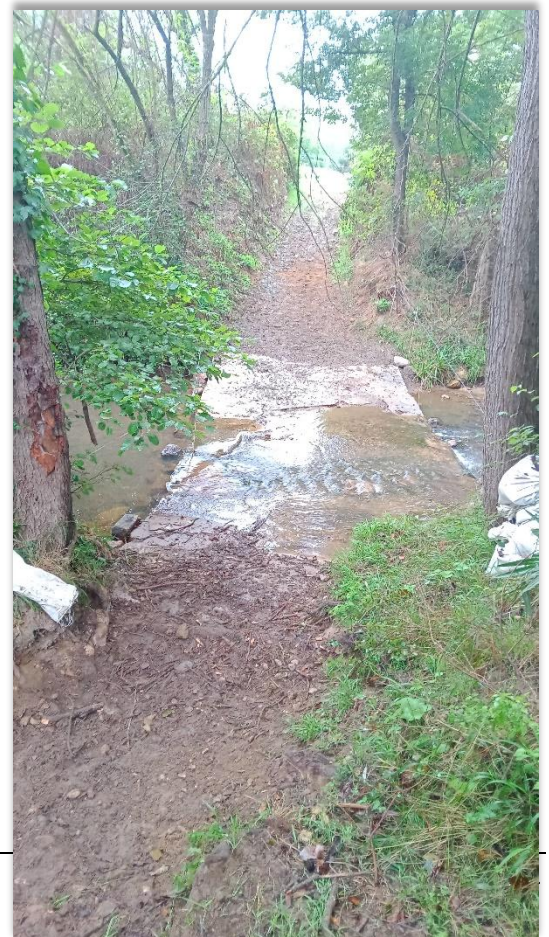
Extrait du rapport ESQ-INGEAU\_Etude Continuité annexes fluviales

Le SMIVAL a été sollicité par la fédération de pêche de l'Ariège, à la suite de la détection d'une importante population « d'écrevisse à patte blanche » sur le ruisseau du Monesple. Le SMIVAL a organisé une rencontre le 27/09/2024, avec la commune du Monesple, la fédération de pêche et la CATZH afin d'établir un diagnostic précis des pressions sur le milieu et d'envisager une stratégie de gestion de l'espèce protégée. Les concertations vont se poursuivre en 2025.

### 3.4.4 Lutte contre le piétinement

L'arrêté inter préfectoral du 05/09/2024 autorise le SMIVAL à réaliser des travaux de lutte contre le piétinement en berges.

La rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation d'un chantier pilote sur la commune de Montaigt de Plantaurel a été faite en septembre 2024. Le chantier a été réalisé du 16 juillet au 1<sup>er</sup> août 2025.



## 4 PREVENTION DES INONDATIONS

Raison première de la création du SMIVAL, la prévention des inondations constitue une large majorité des activités du syndicat. En effet, plus de 2 000 bâtiments sont situés en zone inondable, 600 habitations ont été touchées lors de la crue de juin 2000 et près de 300 bâtiments ont été impactés par les coulées de boues lors des violents orages de 2007. Face à ces constats, le SMIVAL s'attache à réduire les problèmes d'inondation de la vallée de la Lèze en réalisant des actions locales sans aggraver la situation à l'aval.

Suite à la mise en œuvre du premier PAPI Lèze 2006-2016, l'étude d'évaluation de 2017 a mis en évidence la nécessité de poursuivre les actions de prévention des inondations. Le PAPI d'intention de la Lèze s'est déroulé de 2019 à 2023.

Le PAPI d'intention a mobilisé plus d'un million d'euros pour réaliser 19 actions, dont l'équipements de trois bâtiments publics par des dispositifs de réduction de vulnérabilité : la maison du Rugby et les ateliers municipaux de Saint Sulpice sur Lèze et le foyer rural de Villeneuve du Latou.

Suite à la validation en Commission Internationale de Bassin (CIB), le nouveau PAPI Lèze 2024-2030 s'est appuyé sur les dernières études du PAPI d'intention. Il a amené à redéfinir une stratégie de prévention des inondation partagée entre les élus de la vallée et les services de l'Etat.

### 4.1 Animation, coordination et pilotage (Axes 0 et 1)

#### 4.1.1 Animation générale du PAPI

Le SMIVAL assure l'animation du PAPI Lèze 2024-2030, en pilotant techniquement et financièrement les actions, en organisant les réunions de travail ainsi que les comités techniques (COTECH) et de pilotage (COFIL). Un tableau de bord est tenu à jour afin d'assurer le suivi des actions, en renseignant notamment les objectifs, les livrables attendus, la consommation des crédits, les calendriers des missions et les événements clés.

Suite au rejet, en 2023, des propositions d'aménagements collectifs sur le secteur aval par l'État et la Région Occitanie, le Comité syndical du SMIVAL a redéfini la stratégie du PAPI. Le programme 2024-2030 repose désormais sur une combinaison d'actions plus ciblées, axées sur la prévention, la sensibilisation, la réduction de la vulnérabilité et l'intégration du risque dans l'aménagement.

Le dossier de candidature a été déposé le 7 juillet 2023 en préfecture. Après validation par la CIB le 19 mars 2024, le PAPI a été officiellement labellisé par le Préfet le 21 mai 2024. Une première réunion de travail s'est tenue le 30 mai 2024 avec les DDT 31 et 09 afin de répondre aux réserves et recommandations formulées. C'est désormais la DDT 31 qui pilote le PAPI Lèze, avec Sarah BRIAND en tant que référente technique.

En 2024, en raison des tensions sur le fonds Barnier, seules trois actions ont pu être engagées : l'animation du PAPI (0.1), les outils de sensibilisation du grand public (1.1) et les diagnostics de vulnérabilité individuels (5.2).

L'année 2025 marque une réelle montée opérationnelle du programme. En plus de la poursuite de l'animation (0.1), plusieurs actions ont été lancées :

- 0.2 : Lancement en juin 2025 du marché pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) dédiée à l'animation du PAPI. Le SMIVAL a choisi le bureau d'étude « Ta.conseils » pour ce marché.
- 1.1 : Poursuite de la conception des outils de sensibilisation du grand public.
- 1.2 : Démarrage de la conception de la capsule vidéo pour la sensibilisation en milieux scolaire
- 1.3 : Démarrage de la mise en place du prochain atelier pour 2026 pour la formation des élus et techniciens sur les risques naturels.
- 2.5 : Démarrage du travail de mise en place d'un dispositif d'alerte.
- 4.2 : Accompagnement des collectivités pour l'intégration du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme.
- 5.2 : Poursuite des diagnostics inondations auprès des familles et conception du cahier des charges pour les marchés via un prestataire.

Ces actions traduisent une dynamique croissante autour du PAPI Lèze et renforcent l'engagement du SMIVAL et de ses partenaires dans la prévention des inondations sur le bassin.

**Dates clés :**

- |                              |                                 |
|------------------------------|---------------------------------|
| ➤ 19 mars 2024               | Passage devant la CIB           |
| ➤ 21 mai 2024                | Avis de labellisation du Préfet |
| ➤ 30 mai 2024                | Réunion de travail DDT          |
| ➤ 29 août 2024               | Réunion de travail DDT          |
| ➤ 1 <sup>er</sup> avril 2025 | Réunion de travail DDT          |
| ➤ 14 mai 2025                | Réunion de travail DDT          |
| ➤ 20 août 2025               | Réunion de travail DDT          |
| ➤ 21 novembre 2025           | COTECH n°1 du PAPI              |
| ➤ 27 janvier 2026            | COFIL n°1 du PAPI               |

## 4.1.2 Communication et outils de sensibilisation

Le site internet et la page Facebook « Vallée de la Lèze » sont régulièrement enrichis d'articles de sensibilisation et d'actualités sur les activités du SMIVAL. Ce sont également des moyens permettant de relayer les informations de vigilance météorologique et hydrologique et les recommandations à suivre en cas d'inondation.



Extrait du site internet du SMIVAL

### 4.1.2.1 Semaine d'animation : 25 ans de la crue de juin 2000

Il y a 25 ans, la vallée de la Lèze subissait l'inondation la plus dévastatrice depuis la crue historique de 1875. Cette crue, provoquée par plus de 135 mm de pluie sur des sols saturés, avait inondé environ 600 bâtiments et causé des dégâts estimés entre 8 et 22 millions d'euros. La vallée reste vulnérable à des phénomènes orageux violents et des crues rapides, comme celle du 16 juillet 2018 où la Lèze a monté de 5 mètres en une heure.

À l'occasion de cet anniversaire, le SMIVAL a organisé plusieurs animations dans le cadre du PAPI Lèze 2024-2030, afin de mieux faire connaître les risques d'inondation et promouvoir les comportements de prudence. Parallèlement, 237 élèves des écoles de la vallée ont été sensibilisés à la crue de 2000 à travers des interventions pédagogiques. Lors des animations grand public, qui comprenaient la pièce de théâtre *Bientôt la vague ?* ainsi qu'une activité de peinture sur les arbres bleus matérialisant les hauteurs d'eau atteintes, ce sont 120 personnes qui ont été sensibilisées.

- **Mardi 10 juin, Beaumont sur Lèze** : Dès 17h, plus de 15 enfants de l'ALAE de Beaumont-sur-Lèze sont venus peindre les arbres avec l'ONG bleu versant. Jean-Jacques, Président du SMIVAL a pu les accueillir et rappeler l'importance de garder la mémoire de cette crue historique dans la vallée et Olivier CARTE, Maire de Beaumont-sur-Lèze a salué cette belle initiative. Plus de 25 personnes étaient présentes pour échanger sur cette opération.



Opération Arbres bleus, Beaumont-sur-Lèze, SMIVAL

➤ **Mercredi 11 juin, Lézat sur Lèze** : A partir de 15h, l'ALAE de Lézat-sur-Lèze est venu avec un groupe de 10 enfants pour participer à l'atelier de peinture des arbres du lac du BIAC animée par Sylvain et Matthieu de l'ONG Bleu Versant. Cette opération a été appréciée par Muriel FREYCHE, Conseillère Départementale canton Arize-Lèze, Alain DEDIEU, élu à la mairie de Lézat-sur-Lèze et Jean-Claude GIRAUD, Vices-Présidents du SMIVAL.



Opération Arbres bleus, Lézat-sur-Lèze, SMIVAL

➤ **Judi 12 juin, Saint-Sulpice-sur-Lèze** : Installés dans le magnifique parc François Puybusque, la compagnie Le Héron à decs becs a joué son spectacle « Bientôt la vague ? » dès 17h sous un soleil de plomb. La quarantaine de spectateurs ainsi que Jean-Jacques MARTINEZ, Président du SMIVAL et Sylvette CONDIS, Maire de Saint-Sulpice-sur-Lèze ont pu découvrir l'exposition et l'adaptation du texte d'Alice Zeniter (Quand viendra la vague).



Spectacle « Bientôt la vague », Saint-Sulpice-sur-Lèze, SMIVAL

➤ **Vendredi 13 juin, Lézat sur Lèze:** L'installation était prête au lac du BIAC de Lézat pour assister à la seconde représentation « Bientôt la vague ? » de la Cie Le Héron à deux becs mais avec l'alerte orage annoncée, la représentation a été annulée.

➤ **Samedi 14 juin, Lagardelle-sur-Lèze :** Pour cette 3<sup>ème</sup> représentation « Bientôt la vague ? », la compagnie s'est installée dans le parc du Vignau à Lagardelle-sur-Lèze. Malgré la météo nuageuse, 25 personnes ainsi que Jean-Claude GIRAUD, vice-Président du SMIVAL et Floréal MUNOZ, Maire de Lagardelle-sur-Lèze sont venues témoigner de leur vécu et assister au spectacle.



Spectacle Bientôt la vague, Lagardelle-sur-Lèze, SMIVAL

➤ **Dimanche 15 juin, Saint-Ybars :** Pour clôturer la semaine de mémoire des 25 ans de la crue de juin 2000, nous nous sommes donnés rendez-vous au lac de Saint-Ybars pour une dernière représentation de la compagnie le Héron à deux becs en présence de Francis BOY, maire de Saint-Ybars et vice-Président du SMIVAL. Environ 10 spectateurs ont affronté la pluie et le vent pour assister au spectacle.



Exposition « Bientôt la vague », Saint-Ybars, SMIVAL

**Dates clés :**

- 27 mars Atelier visions croisées urbanisme-inondation, Lagardelle
- 10-15 juin Semaine d'animation : 25 ans de la crue de juin 2000

#### 4.1.2.2 Outils de sensibilisation

En 2025, le SMIVAL s'est doté d'un outil de sensibilisation innovant à destination du grand public et des publics scolaires : un escape game thématique dédié au risque inondation.



Escape game

Conçu comme un support pédagogique interactif, cet outil permet de sensibiliser de manière ludique aux mécanismes des crues, aux comportements à adopter avant, pendant et après une inondation, ainsi qu'aux enjeux de prévention à l'échelle du bassin versant. Mobilisable lors d'animations locales, d'événements ou d'interventions en milieu scolaire, l'escape game constitue un support complémentaire aux actions de communication et de prévention menées par le SMIVAL.

#### **Dates clés :**

- 28 septembre Fête des confluences RNR Confluence Garonne-Ariège

### 4.2 Mise en place de dispositifs d'avertissement

Dans le cadre de l'axe 2 du PAPI, le SMIVAL poursuit la mise en place de dispositifs d'avertissement sur les cours d'eau du Roziès et du Rosé à Lézat-sur-Lèze, identifiés lors du PAPI d'intention comme des sites prioritaires pour l'implantation de systèmes d'alerte locale. Ces dispositifs ont vocation à confirmer ou affiner les alertes pluviométriques existantes, en apportant une information complémentaire sur l'évolution des niveaux d'eau. En 2025, des réunions de terrain et des échanges techniques ont été menés avec les services de l'État et les collectivités concernées afin de préciser les principes de fonctionnement et d'implantation des dispositifs. À ce stade, le SMIVAL est engagé dans la rédaction du cahier des charges en vue de la consultation pour la mise en place de ces systèmes d'alerte.

#### **Dates clés :**

- 18 décembre 2024 Réunion de terrain SMIVAL et DREAL Occitanie/SPC-GTL
- 8 avril Courriers aux Maires de Montegut-Plantaurel et de Lézat-sur-Lèze
- 21 octobre Réunion service urbanisme / maire de Lézat-sur-Lèze

### 4.3 Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme (Axe 4)

#### 4.3.1 Plan de révision des PPR du bassin versant (09, 31)

Conformément aux orientations du cahier des charges PAPI, un suivi annuel des démarches de révision des Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRi) est assuré sur le bassin versant. En 2025, le SMIVAL a participé au comité de pilotage de lancement de la révision du PPRi du bassin de la Lèze, organisé le 4 juillet 2025, marquant le démarrage officiel de l'étude pilotée par les services de l'État. Cette démarche vise à actualiser la connaissance de l'aléa inondation sur des documents existants anciens, en intégrant les évolutions méthodologiques et le retour d'expérience des événements passés. Le SMIVAL s'inscrit dans cette dynamique partenariale aux côtés des DDT concernées, en lien avec les collectivités, et restera attentif aux suites données à cette révision ainsi qu'à l'opportunité d'engager, à terme, la révision d'autres PPR du bassin versant.

### **Dates clés :**

- 4 juillet            COPIL de lancement révision du PPRi de la Lèze

### **4.3.2 Atelier visions croisées urbanismes-inondations**

Dans le cadre de l'action 4.2 du PAPI Lèze, le SMIVAL a organisé le 27 mars 2025 un atelier « visions croisées urbanisme et inondation », réunissant une vingtaine d'acteurs du territoire (élus, techniciens, SCoT, bureaux d'études). L'objectif : améliorer l'articulation entre aménagement du territoire et prévention des inondations.

Les échanges ont mis en lumière les défis spécifiques de la vallée de la Lèze : urbanisation croissante, ruissellement mal maîtrisé, outils réglementaires nombreux mais difficiles à mobiliser.



Accueillis par Floréal MUNOZ, Maire et Jean-Jacques MARTINEZ, Président du SMIVAL, les participants à l'atelier ont planché sur l'articulation entre urbanisme et prévention des inondations.

À partir de retours d'expérience (révision de PLU, SCOT), les participants ont salué la richesse des échanges, la qualité des interventions et l'intérêt d'un tel format pour croiser les visions, faisant émerger plusieurs pistes de travail pour les prochains rendez-vous :

- Comment intégrer la gestion de crise dans les documents d'urbanisme ?
- Quels outils pour corriger les erreurs du passé et agir sur l'existant ?
- Comment prendre en compte l'impact psychologique des catastrophes naturelles dans les politiques publiques ?

Le SMIVAL poursuivra également son accompagnement des collectivités pour favoriser l'intégration du risque inondation dans les politiques locales, en lien avec l'ensemble des partenaires du territoire, avec l'objectif à moyen terme de transformer la vallée en un territoire éponge. Le prochain atelier est programmé pour automne 2026.

### **4.3.3 Intégration du risque dans l'urbanisme : avis technique**

Le SMIVAL a pour objectif de mettre en cohérence les zonages des documents d'urbanisme avec la réalité des risques d'inondation des territoires de la vallée. Pour ce faire, le SMIVAL continue de participer aux réunions, COTECH, consultations, des différents EPCI et communes de la vallée. En cette année 2025, le SMIVAL a émis des avis sur les documents suivants : SCoT Pays Sud Toulousain, PLU Saint-Sulpice-sur-Lèze, PLUi-H Agglo Foix-Varilhes, PPRI Bassin de la Lèze.

### **Dates clés :**

- 10 avril COTECH SCoT Pays Sud Toulousain
- 14 avril Avis SMIVAL SCoT Pays Sud Toulousain
- 24 avril COTECH PLUi-H de l'Agglomération Foix-Varilhes
- 30 juin Avis SMIVAL PLU Saint-Sulpice-sur-Lèze
- 21 octobre Avis SMIVAL Cadarcet

## **4.4 Réduction de la vulnérabilité (Axe 5)**

### **4.4.1 Diagnostics de vulnérabilité des particuliers**

La réduction individuelle de la vulnérabilité des enjeux et des territoires s'est affirmée au cours des dernières années comme un axe fort de la gestion du risque inondation. Les mesures individuelles de réduction de vulnérabilité peuvent apporter un bénéfice important en adaptant l'organisation et les bâtiments sur des secteurs qui ne bénéficient pas des aménagements collectifs ou en complétant les effets des aménagements collectifs par des mesures individuelles (inondations résiduelles, habitations les plus basses).

Le PAPI Lèze a donc programmé au titre de l'axe plusieurs actions de réduction de la vulnérabilité. En 2024, la campagne de diagnostics de vulnérabilité individuels (logements, entreprises, bien publics) a débuté. Un diagnostiqueur inondation interne au SMIVAL est chargé d'effectuer 50% des 963 diagnostics individuels à réaliser sur 6 années. Le SMIVAL s'est doté d'une canne GPS pour avoir des relevés altimétriques précis lors des diagnostics.

### **4.4.2 Démarche « Inondations, je me prépare en famille »**

Afin de faire bénéficier plus de foyers des services proposés aux sinistrés et de développer les mesures de réduction des risques d'inondations, les élus du SMIVAL ont choisi une internalisation de la prestation de diagnostic, pour favoriser la personnalisation des contacts par un interlocuteur interne à l'organisation. Aussi partant du constat que la difficile réalisation des travaux suite aux diagnostics était principalement due à l'isolement et la complexité des foyers par rapport au entreprises intervenantes et travaux à engager. Le choix d'assurer et suivre ces prestations, pour et avec les habitants, permet d'assurer une relation de confiance et de qualité, et d'engager les travaux et les financements pour près de 80% des diagnostics réalisés, assurant ainsi de concrètes mesures de prévention et un accompagnement personnalisé et adapté pour chaque famille.



L'objectif de cette démarche, intitulée « *Inondations, je me prépare en famille* », est d'inciter les familles à s'interroger sur leur exposition aux inondations, à réfléchir aux modalités de gestion de crise et à se préparer à faire face à une inondation. Ces Plans Familiaux de Mise Sureté (PFMS), menés préalablement au diagnostic bâtementaire, se concentrent sur les mesures non structurelles. Ils abordent la composition de la famille, ses habitudes, ses points de vulnérabilité et le lien avec le Plan Communal de Sauvegarde et ses attentes de rassurance et de conseils.



Batardeaux équipés à la suite du diagnostic

quinzaine de foyers ont été accompagnés à Labarthe-sur-Lèze dans l'identification des mesures de protection nécessaires, la réalisation du diagnostic, l'estimation des travaux et le montage des dossiers de demande d'aide. Parmi eux, 5 familles ont d'ores et déjà reçu leur arrêté d'attribution de subvention.

Le diagnostic bâtimentaire qui suit commence par une étude technique des points à risques pour l'humain et la maison, accompagnée maintenant par le collaborateur interne du SMIVAL et surtout se prolonge par un accompagnement aux devis et au soutien argumenté de la demande de financements FPRNM comme aux avances de trésorerie nécessaires à la commande de travaux, et jusqu'à la perception du solde de la subvention. Depuis le début de l'année, une

#### 4.4.3 Travaux de réduction de vulnérabilité des bâtiments publics

Suite aux diagnostics réalisés par ARTELIA en 2018, les conseils municipaux de cinq communes ont sélectionné les travaux à mener sur huit bâtiments publics, pilotés de manière groupée par le SMIVAL. Trois sites ont déjà été équipés dès 2023, et en 2024, la salle des fêtes d'Artigat a été protégée par des batardeaux fournis via le marché lancé en 2023 avec Isoflots.



À g. : Mise en place du système FloodFrame sur la salle des fêtes de Lézat-sur-Lèze — à dr. : Dispositif FloodFrame posé définitivement autour de la salle des fêtes de Lézat-sur-Lèze

En 2025, la salle des fêtes de Lézat-sur-Lèze a fait l'objet d'un dispositif de protection innovant, avec l'installation d'un système FloodFrame, une première sur le bassin de la Lèze. Ce système automatique repose sur une membrane imperméable enterrée en périphérie du bâtiment, invisible hors période de crue. Lors de la montée des eaux, un flotteur permet le déploiement autonome de la membrane, sans recours à l'électricité, assurant une protection étanche des façades et des ouvertures, quelle que soit la hauteur d'eau. Réutilisable après chaque événement et compatible avec les exigences paysagères, ce dispositif a été validé par l'Architecte des Bâtiments de France.

Les travaux, réceptionnés le 21 novembre 2025, ont également permis l'installation d'un dispositif de suivi du retrait-gonflement des argiles, contribuant à la préservation des fondations du bâtiment. Cette opération, d'un montant total de 64 000 € HT, a été cofinancée par l'État, la Région Occitanie et le Département de l'Ariège, avec un autofinancement partagé entre la Commune de Lézat-sur-Lèze et le SMIVAL.

### **Dates clés :**

- 21 mars 2024 Démonstration du dispositif FloodFrame
- 25 mai Notification du marché à FloodFrame
- 23 septembre Démarrage des travaux
- 21 novembre Réunion de restitution du chantier

## **4.5 Gestion des écoulements et des ouvrages (Axe 6 et 7)**

### **4.5.1 Plan de surveillance et d'entretien des ouvrages hydrauliques prioritaires**



Suivi d'ouvrage (pont de Pailhès)

Dans le prolongement de l'étude des points noirs hydrauliques menée lors du PAPI d'intention, le SMIVAL met en œuvre un plan de surveillance et d'entretien portant sur 23 ouvrages hydrauliques prioritaires du bassin de la Lèze. Cette action, conduite en régie par le SMIVAL, vise à prévenir les dysfonctionnements susceptibles d'aggraver les débordements en période de crue, tels que l'engravement, l'encombrement végétal ou la formation d'embâcles. Les visites de terrain permettent d'établir des diagnostics réguliers et d'orienter les interventions nécessaires.

Les opérations d'entretien sont réalisées, le cas échéant, dans le cadre du Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) du SMIVAL, en complément des actions de surveillance. Les services des Conseils départementaux de l'Ariège et de la Haute-Garonne sont étroitement associés à la démarche, notamment par la transmission des fiches de visite et la participation à un comité annuel dédié au suivi et à la maintenance des ouvrages.

### **4.5.2 Barrique à Saint Sulpice**

L'étude de dangers (EDD) du secteur du Barrique à Saint-Sulpice-sur-Lèze a été engagée par le SMIVAL en 2022, dans le cadre du PAPI d'intention 2019-2022, afin d'analyser la faisabilité d'un système de protection contre les inondations sur un secteur régulièrement exposé. Plusieurs scénarios ont été étudiés, incluant des solutions reposant sur la création ou l'adaptation d'ouvrages de protection, dans un contexte réglementaire et financier contraint.

Dans ce cadre, la phase 2 « Analyse technique et juridique » de l'étude de dangers a été présentée le 12 mars 2024 par le bureau d'études Rives & Eaux. Afin d'intégrer les contraintes réglementaires identifiées, le bureau d'études a été sollicité pour faire évoluer le scénario 5 et a transmis, le 7 novembre 2024, une note complémentaire proposant un scénario 6. Au total, six scénarios d'aménagement des ouvrages du Barrique ont ainsi été élaborés. En fin d'année 2024, le Bureau du SMIVAL a retenu le scénario 6 comme base de poursuite de l'étude, dans l'objectif d'un classement en système d'endiguement.

Les approfondissements techniques et réglementaires menés ont toutefois mis en évidence des contraintes importantes, conduisant à réexaminer la pertinence d'une stratégie fondée sur des ouvrages de protection au regard des enjeux du secteur et des capacités de mise en œuvre.

Dans ce contexte, les services de l'État ont exprimé la nécessité d'interrompre la poursuite de l'étude selon une logique d'ouvrages et ont invité à examiner une réorientation de la stratégie vers des solutions alternatives.

Il est ainsi envisagé de recentrer l'intervention du SMIVAL sur le secteur du Barrique autour de l'action 5.2 du PAPI, relative aux diagnostics de vulnérabilité des bâtiments. Cette approche vise à agir sur les entreprises et l'habitat exposés, à mobiliser les dispositifs de financement existants et à mettre en œuvre des actions proportionnées aux enjeux du territoire.

***Dates clés :***

- 3 mars                      Commencement phase 3 selon scénario 6 EDD ZI Barrique
- 7 mai                       Réunion avancement EDD ZI Barrique
- 3 novembre              Réunion avancement EDD ZI Barrique Etat
- 21 novembre             COTECH n°1 du PAPI

## **4.6 Suivi des évènements pluvieux / orageux**

Dans le cadre de sa mission de gestion des risques naturels, le SMIVAL réalise systématiquement des retours d'expérience (REX) à la suite d'épisodes météorologiques marquants, tels que les orages intenses ou les crues soudaines. Ces interventions de terrain permettent d'observer directement les effets des fortes précipitations sur le bassin versant : inondations, ruissellements, coulées de boue, débordements de fossés, érosions de berges, présence d'embâcles, etc. Elles contribuent à documenter les zones sensibles, à identifier les dysfonctionnements ou vulnérabilités du territoire.

Au cours du premier semestre 2025, deux épisodes orageux ont nécessité un déplacement sur le terrain pour constater les conséquences de ces phénomènes (inondations ponctuelles, coulées de boue, dégâts sur les ouvrages). Ces constats sont restitués sous forme de notes de retour d'expérience, accessibles en annexe du présent rapport.

***Dates clés :***

- 5 mai                        Retour d'expérience terrain
- 20 mai                     Retour d'expérience terrain
- 14 août                    Retour d'expérience terrain

## 5 EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

### 5.1 LES SENTINELLES DE LA LEZE

En janvier 2025, l'académie de Toulouse a validé l'agrément du SMIVAL pour intervenir sur le programme Educ'eau Lèze dans les écoles des circonscription HG27 et Ariège Ouest.

Un partenariat a été engagé avec le SMEDA pour organiser des interventions scolaires sur la thématique du petit cycle de l'eau.

A la suite de la délibération 25/07 du 21 mars, le SMIVAL a déposé une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour poursuivre les actions d'éducation à l'environnement dans la vallée.

De plus, le SMIVAL participe aux réunions du Réseau d'Education à l'Environnement de l'Ariège (RESEdA) afin de valoriser les actions menées sur le territoire, partager les connaissances et mutualiser les moyens d'interventions. Il est envisagé d'organiser un événement autour de la thématique de l'eau sur la vallée de la Lèze avec le soutien des membres du RESEdA.

Le RESEdA a organisé une formation « comment accueillir l'éco-anxiété des publics ? » en deux phases une en décembre 2024 et l'autre en novembre 2025 pour laquelle l'animatrice s'est positionnée.

Il apparaît important pour le SMIVAL de travailler en complémentarité avec les projets déjà existants sur la vallée tels que le club nature de Lézat (ALAE) et les aires terrestres éducatives du Carla Bayle et d'Esplas.

### 5.2 INTERVENTIONS SCOLAIRES

Entre janvier 2025 et décembre 2025, nous sommes intervenus dans 12 communes du bassin versant et nous avons sensibilisé près de 1000 élèves de la vallée sur 3 thématiques :

- « Educ'eau Lèze » : séquence de 4 séances par classe
- « D'où vient l'eau potable et où vous les eaux usées ? » : 2 séances en classe et une visite de site
- « 25 ans de la crue de juin 2000 » : une séance personnalisée sur les inondations
- 



Sorties scolaires avec les élèves de l'école de Venerque, mars 2025

### 5.2.1 « D'où vient l'eau potable et où vont les eaux usées »

Le SMIVAL et le SMDEA se sont associés pour animer des interventions adaptées aux enjeux du territoire de la Lèze et sensibiliser sur la préservation de la ressource en eau à travers les éco-gestes. Les élèves de GS-CP, CP-CE1 et CE2-CM2 de l'école de Saint-Ybars ont bénéficié d'un cycle de 3 séances sur le petit cycle de l'eau :

- une séance en classe sur le parcours de l'eau et la potabilisation,
- une séance de repérage des réseaux d'eaux pluviales, potables et usées dans le village de Saint-Ybars
- une visite du chantier la Station de Traitement des Eaux Usées de Labatut-Canté.



Identification des réseaux d'eau pluviale, Saint-Ybars

Visite de la station de Labatut-Canté, 27 juin

Un cycle de 3 séances sur la même thématique est organisé avec les écoles de Lagardelle-sur-Lèze et Beaumont-sur-Lèze avec une visite de l'usine d'eau potable de Calmont. Un partenariat avec le SPEHA a été engagé pour permettre aux élèves de découvrir la potabilisation de l'eau.

### 5.2.2 « 25 ans de la crue de juin 2000 »

En complément de ces manifestations, le SMIVAL est intervenu auprès de **11 classes**, soit **237 élèves**, avec une présentation diaporama adaptée à chaque commune pour expliquer la crue de 2000. Cette présentation en classe a été suivie d'un atelier autour de la maquette de la maison inondable acquise en 2025, ainsi qu'un atelier pédagogique utilisant un sac inondation.



Intervention scolaire : atelier maquette maison inondable, Villeneuve-Latou

### 5.2.3 Fresque de la Lèze Collège

Le SMIVAL a proposé un cycle « Découvre la santé des rivières et apprend à les protéger » au classes de SVT du Collège Marcel DORET (Vernet, 31). Les **167 élèves** des 5 classes de 6<sup>ème</sup> ont étudié la santé des rivières Ariège et Hyse.

Après des études en classe sur le vocabulaire et l'écosystème des rivières, une sortie pédestre a été organisée avec le CPIE Terres Toulousaines pour effectuer des relevés écologiques et pour observer la présence de macro invertébrés (gammare, vers, larves éphémère, limnées). Les tests ont révélé que la Hyse est en meilleure santé que l'Ariège, qui présente une qualité d'eau moyenne avec une biodiversité limitée et un taux élevé de nitrites.

En classe, les élèves ont participé une Fresque de la Lèze animée par le SMIVAL. L'objectif était de comprendre les effets du changement climatique sur le cycle de l'eau et le cycle anthropique et d'identifier les impacts des activités humaines sur les rivières. La dernière étape de la Fresque a permis aux élèves de proposer des solutions individuelles et collectives pour préserver les rivières telles que présentées ci-dessous.

Solutions individuelles	Solutions collectives
Faire attention aux déchets dans les rues Ne pas prendre bains Ne pas gaspiller l'eau Réduire les emballages plastiques Manger des aliments cuisinés Utiliser des gourdes	Réguler la consommation d'eau Eviter les pesticides dans l'agriculture Créer plus de station d'épuration Mettre plus de poubelles Avoir plus de barrage (stocker l'eau) Diminuer les activités humaines au bord de l'eau Faire moins de travaux hydraulique

Pour finaliser le projet, des affiches et des maquettes des rivières et d'une station d'épuration ont été créées par les élèves et présentées le 19 juin à l'occasion des portes-ouvertes du collège.



Relevé macro invertébré,

4 avril 2025



Fresque de la Lèze,

16 mai 2025



Maquette de station de traitement des eaux usées  
19 juin 2025

### 5.2.4 Enfants du patrimoine

Le 19 septembre, les élèves de l'école de Saint-Ybars ont participé à une journée exceptionnelle « Les enfants du patrimoine » dédiée à la découverte du patrimoine naturel local. Organisée en collaboration avec le CAUE de l'Ariège, cette initiative a permis aux enfants de s'immerger dans la richesse écologique de leur territoire. Ces 65 élèves accompagnés de 3 enseignantes et des parents d'élèves ont pris le temps d'observer la faune et la flore de la rivière et le lac, d'écouter les chants des oiseaux et d'identifier les essences d'arbres et de plantes tout au long du sentier autour du lac.

Les élèves ont pu profiter de cette journée avec un pause pique-nique au bord du lac en témoigne ces commentaires : « J'ai adoré quand on a regardé sous les cailloux » Ewan, CE2  
« Mon activité préférée a été d'écouter les oiseaux » Tristant, CE2

## 5.2.5 Chantier VVV à Lagardelle

Pendant les vacances d'automne, les jeunes de l'Espace Jeunes de Lagardelle-sur-Lèze se sont transformés en véritables « Scientifiques en herbe » lors d'un chantier nature dédié à la découverte de la rivière Lèze. Organisé dans le cadre du dispositif de la CAF « Ville Vie Vacances » et soutenu par la Communauté de commune du Bassin Auterivain et la Fédération d'éducation populaire Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud, ce projet a permis aux participants d'explorer les richesses écologiques de leur territoire et de s'initier à la préservation de la biodiversité locale.

Au cœur de ce chantier : la découverte des particularités de la rivière Lèze, de son écosystème et de ses habitants, avec une attention particulière portée sur les chauves-souris. Les jeunes ont pu observer la rivière, analyser son fonctionnement et mesurer l'impact des activités humaines et du dérèglement climatique sur cet environnement fragile.

Encadrés par Ludovic et Vincent, des services techniques de la mairie, ils ont également participé à l'installation de nichoirs dans le parc du Vignaou. Une initiative concrète pour favoriser la présence des chauves-souris, dont ils ont étudié les habitats et le cycle de vie. Enfin, les jeunes ont rédigé le contenu d'un panneau informatif sur ces mammifères volants, qui sera prochainement installé par la mairie.

Ce mercredi 12 novembre, les jeunes ont présenté leur travail et ont pu échanger avec les élus sur les projets de la commune lors d'une restitution publique à l'Espace Associatif de Lagardelle, en présence de :

- Monsieur Floréal MUNOZ, Maire de Lagardelle-sur-Lèze,
- Jean-Jacques MARTINEZ, Président du SMIVAL,
- Jean-Claude GIRAUD, adjoint à la mairie et Vice-Président du SMIVAL,
- Hélène JOACHIM, adjoint à la mairie,
- Viviane IMBERT, élue à la CCBA,
- Aliénor SAINT MACARY, coordinatrice de la Convention Territoriale Globale à la CCBA,
- Gaël SERENE, coordinateur jeunesse pour LEC Grand Sud sur le territoire de la CCBA

Ce chantier s'inscrit dans une démarche globale d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté. Il a permis aux jeunes de Lagardelle-sur-Lèze de développer une conscience écologique tout en agissant concrètement pour leur territoire.



## 5.3 Actions grand public

Depuis janvier 2025, les actions grand public ont permis de sensibiliser environ **675 personnes** à la préservation de l'eau et de la rivière et au risque inondation sur la vallée.

### 5.3.1 Formation Educ'eau Lèze avec Léo Lagrange

Les 15 et 16 septembre, l'équipe d'animation du SMIVAL et de Léo Lagrange ont bénéficié de deux jours de formation pour préparer les interventions Educ'eau Lèze dans les écoles de la vallée. Après une appropriation des spécificités de la rivière de la Lèze, les animateurs ont pris en main les outils pédagogiques (maquettes, tableaux interactifs, clés de détermination...). Accompagnés par Cécile DUVAL, conseillère pédagogique en Education au Développement Durable à l'Education Nationale, les participants ont travaillé à intégrer la démarche scientifique dans leurs animations.

Cette année, les élèves se verront remettre un magnifique carnet de bord ludique et éducatif, réalisé grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Adour Garonne et de la Région Occitanie.



### 5.3.2 Echo rando Massabrac

Ce mardi 28 octobre, 17 randonneurs se sont retrouvés devant la Halle de Massabrac pour participer à la dernière écho'rando de l'année organisée par le SMIVAL avec l'aide l'Office du Tourisme du Volvestre.

Chaque arrêt est une invitation à observer, écouter et ressentir autrement notre environnement, pour en saisir toute la richesse et la fragilité. Les participants ont pu découvrir l'équilibre entre l'entretien de la ripisylve et la renaturation végétale assistée. Cette forêt qui borde les cours d'eau et abrite une incroyable diversité d'essences, est un enjeu de gestion sur la vallée de la Lèze. Le temps d'une balade de 2h, les participants ont eu l'occasion d'observer les côteaux et les paysages agricoles qui évoluent au fil des années et des saisons. Enfin, la randonnée se termine par la visite du marché de Massabrac riche de ses nombreux producteurs locaux.



### 5.3.3 Cinés débats

Durant le festival international du film de Muret, l'association Vivre le Cinéma à Muret et le SMIVAL ont organisé un ciné-débat sur le film « Amour & Apocalypse » le 13 novembre, réunissant 35 participants au cinéma Véo à Labarthe-sur-Lèze. Cette soirée ouverte et gratuite, grâce aux financements de l'Agence de l'Eau, a permis d'aborder l'éco-anxiété et les pratiques d'éco-thérapie, au cœur des préoccupations environnementales actuelles. A la suite de la projection, Natacha BARRAGUE, animatrice au SMIVAL, a présenté les mécanismes en lien avec l'éco-anxiété en rappelant quelques données chiffrées et Laurence FAURE, psychologue a présenté la démarche de l'éco-thérapie, une approche permettant de soigner par l'immersion dans la nature.

Ce ciné-débat a confirmé l'importance de créer des espaces d'échange et de réflexion collective sur les défis environnementaux et l'éco-anxiété. Les participants ont pu partager leurs questionnements et découvrir des pistes d'action, tant individuelles que collectives.



#### **Participation à d'autres événements :**

- Samedi 5 avril : Fresque de la Lèze, association Coopér'Activons, Beaumont-sur-Lèze
- Dimanche 4 mai : Fête du printemps, Pailhès
- Samedi 24 mai : Stand biodiversité et agriculture à Ferme des Fillols, Villeneuve du Latou
- Samedi 24 mai : Fête de la Nature du RESEDA à Parc de Bouychères, Foix
- Mardi 10 au Dimanche 15 juin : 25 ans de la crue de juin 2000
- Vendredi 13 juin : Journée de l'environnement de la CCPAP, Les Pujols
- 5 et 6 septembre : Forum associations Beaumont-sur-Lèze, Lagardelle-sur-Lèze et Labarthe-sur-Lèze
- Dimanche 28 septembre : 10 ans de la RNR Confluence, Lacroix Falgarde





## 6 SPONGEWORKS

En 2023, le SMIVAL a candidaté à l'appel à projets SpongeWorks du programme de recherche-innovation Horizon Europe. SpongeWorks a pour premier objectif de mettre en œuvre et évaluer des mesures dites "éponge", qui permettent de retenir et de libérer progressivement l'eau, à la manière d'une éponge. Ces mesures permettent une meilleure résilience face aux pluies intenses, aux risques de crue et aux sécheresses et apportent également des bénéfices pour les sols, la qualité de l'eau et la biodiversité. Le projet cherche également à développer des stratégies "éponge" comme approches à l'échelle des paysages, afin d'accélérer le rythme de mise en œuvre des paysages "éponges" dans toute l'Europe et au-delà.

La Vallée de la Lèze a été retenue comme l'un des trois "démonstrateurs" de SpongeWorks, aux côtés du bassin de la Vecht (Pays-Bas/Allemagne) et du Pénée (Grèce). Ce projet, comprenant 28 partenaires, bénéficie d'un budget de 15,6 millions d'euros sur 4 ans. Les partenaires de la Vallée de la Lèze bénéficient d'un budget de 2,3 millions d'euros, dont 788 875 € dédiés au SMIVAL.

### 6.1 Grands évènements

#### 6.1.1 Demo Basin Kick-Off Meeting Lèze (DB KOM Lèze) – Janvier 2025

Les 21 et 22 janvier 2025, la réunion de lancement du démonstrateur du bassin versant de la Lèze a marqué le début de la dynamique pour la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature dites « mesures éponges », visant à renforcer la résilience climatique, réduire les inondations et améliorer la gestion des sols, des eaux et des écosystèmes.

Avec 50 participants, cet événement, co-organisé par l'OiEau, le SMIVAL, le CNRS, ADICT Solutions, et les Chambres d'Agriculture de l'Ariège et de la Haute-Garonne, a permis de faire travailler ensemble des élus locaux, agriculteurs, scientifiques et organisations environnementales de la vallée de la Lèze et européens.

Lors d'un atelier interactif sur la gouvernance, dirigé par l'Université de Twente, les participants ont exploré les dynamiques politiques et les pouvoirs décisionnels nécessaires pour mettre en œuvre efficacement les mesures éponges.

La session de terrain a conduit les participants sur les parcelles agricoles de l'Ariège, où ils ont discuté des défis spécifiques des agriculteurs, observé des mesures déjà mises en œuvre (comme les haies plantées à Saint-Sulpice-sur-Lèze et le bassin de rétention d'Enroux à Labarthe sur Lèze) et débattu de nouvelles solutions pour répondre à leurs besoins.



*Journée à la Maison de l'Europe le 21 janvier 2025,  
et visites de sites sur le bassin de la Lèze le 22 janvier 2025*

### 6.1.2 Géodesign – Janvier 2025

La Commune de Lézat sur Lèze est l'objet d'une étude de recherche-innovation menée par l'Université Leibniz de Hanovre (projet SpongeScape, financé par Horizon Europe). Cette démarche de co-construction vise à imaginer l'évolution du territoire dans les vingt-cinq prochaines années et renforcer la caractéristique éponge du territoire.

Une journée de travail a été organisée le 23 janvier au restaurant l'Authentique à Saint Ybars. Cet atelier de géodesign a réuni 17 participants sous la présidence de Jean-Claude GIRAUD, Vice-président du SMIVAL. Les scientifiques allemands et hollandais ont ainsi échangé avec un panel d'acteurs du territoire, élus locaux, agriculteurs, conseillers de la Chambre d'agriculture, services techniques, afin d'identifier les conditions de réussite pour s'adapter au changement climatique : quels sont les atouts et les risques du territoire ? Comment peut-on développer les mesures éponges ? Quelles sont les conditions de réussite d'une telle évolution du territoire ? Toutes ces questions ont été confrontées aux connaissances scientifiques, à la réalité et aux contraintes du terrain.

Cet atelier se poursuivra fin 2025/début 2026 pour affiner la compréhension du territoire, modéliser les bassins-versants et identifier les mesures éponges les plus pertinentes à mettre en œuvre.



*Les participants de l'atelier de géodesign, organisé par le Professeur Christian ALBERT de l'Université Gottfried-Wilhelm-Leibniz de Hanovre (2<sup>ème</sup> à g.), aux côtés des Vice-présidents du SMIVAL Alain DEDIEU et Jean-Claude GIRAUD (à d.)*

### 6.1.3 Réunion de co-construction de mesures éponges - 11 mars 2025

Une réunion de co-construction de mesures éponges sur les secteurs pilotes s'est tenue le 11 mars à Lézat-sur-Lèze, de 9h à 16h30.

La journée avait pour objectif de réfléchir avec les acteurs locaux aux mesures éponges les plus pertinentes à mettre en place sur leur territoire, pour relever les défis auxquels la vallée de la Lèze est confrontée : sécheresse, pluies intenses, crues exceptionnelles et coulées de terre.

La journée a réuni environ 70 participants - agriculteurs, administrations, élus, services techniques, propriétaires, gestionnaires d'espaces naturels, associations locales et scientifiques.

L'atelier a été proposé par le SMIVAL et les Chambres d'agriculture d'Ariège et de Haute-Garonne, co-organisé avec Adict Solutions, avec le soutien du CNRS et de l'Office International de l'Eau, et coanimé par le SMIVAL et Adict Solutions.

Après la séance plénière, un travail de co-construction a été organisé en 4 ateliers ; chaque atelier correspondant à un secteur pilote (réunissant les participants autour d'une table).



*Présentation en plénière, puis travail en groupe (1 table par commune pilote)*

#### **6.1.4 Assemblée Générale SpongeWorks – Septembre 2025**

L'Assemblée générale du projet européen SpongeWorks a réuni une centaine de participants issus de 14 nationalités du 24 au 26 septembre à l'Hôtel de Région à Toulouse.

Une première journée de terrain a été consacrée à la découverte de quelques-unes des mesures éponges déjà mises en œuvre en vallée de la Lèze, avec la visite de deux parcelles agricoles présentées par la Chambre d'Agriculture d'Ariège, la présentation d'ouvrages filtrants par le SMIVAL, ainsi que des démonstrations du suivi scientifique réalisé par le CNRS.

En ouvrant l'Assemblée générale, Émilie DALIX, Conseillère régionale représentant la Présidente Carole DELGA, soulignait que « l'eau est notre bien commun le plus précieux. SpongeWorks poursuit cette ambition de trouver des solutions concrètes pour adapter nos territoires à l'urgence climatique, en s'appuyant sur l'intelligence de la nature et sur la coopération entre acteurs ».

Jean-Jacques MARTINEZ, Président du SMIVAL Syndicat de la vallée de la Lèze, a expliqué combien « ce projet constitue une opportunité de développer de nouvelles approches, de renforcer les partenariats entre les institutionnels et les citoyens de la vallée. Avec les Chambres d'Agriculture d'Ariège et de Haute-Garonne, le CNRS, Adict Solutions et l'Office International de l'Eau, nous mettons en œuvre des actions concrètes qui rendent notre vallée plus résiliente. »

La matinée a été l'occasion de comprendre l'avancement du projet, suivi l'après-midi et le lendemain d'ateliers thématiques, permettant aux partenaires européens d'échanger, réfléchir et construire ensemble les prochaines étapes de SpongeWorks.

Dans le discours de clôture, la Députée Christine ARRIGHI a salué « cette action collective dans la vallée de la Lèze qui vise à restaurer le rôle central du vivant dans l'aménagement de notre territoire, aujourd'hui pour demain. SpongeWorks montre que s'adapter au changement climatique peut être une opportunité d'intelligence collective. »



*Emilie DALIX, Conseillère régionale, Jean-Jacques MARTINEZ, Président du SMIVAL et la Députée Christine ARRIGHI, ont souligné le rôle du projet SpongeWorks pour favoriser la résilience au changement climatique à l'échelle de la vallée de la Lèze, de l'Occitanie comme aux plans national et européen*



*Lors de la visite en vallée de la Lèze comme en assemblée à l'Hôtel de Région, chercheurs européens, gestionnaires et acteurs locaux préparent la diffusion des mesures éponges : couverts végétaux sur les sols agricoles, ouvrages filtrants dans les talwegs, rétention en milieu urbain*

### 6.1.5 Stratégie éponge sur la Vallée de la Lèze : atelier 1 – septembre 2025

Le premier atelier participatif visant à co-construire une stratégie éponge sur l'ensemble de la vallée de la Lèze, s'est tenu à Labarthe-sur-Lèze, le 29 septembre 2025, dans le cadre du projet européen SpongeWorks.

Organisé par l'Université Leibniz de Hanovre (LUH), et animé par le SMIVAL, avec le soutien d'Adict Solutions, cet atelier marquait le premier d'un cycle de quatre rencontres locales visant à co-construire des visions et des stratégies d'adaptation du territoire, fondées sur des solutions "éponge" – c'est-à-dire des aménagements qui favorisent la rétention, l'infiltration et la gestion naturelle de l'eau dans le paysage.

Cet atelier a réuni une vingtaine de participants, issus des domaines de l'eau, de l'agriculture, de la biodiversité, de l'aménagement du territoire et de l'éducation : Réseau31, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseils départementaux de la Haute-Garonne et de l'Ariège, Chambres d'Agriculture de l'Ariège, Pays Sud Toulousain, ANA – CEN Ariège, Fédération des Chasseurs 31, Arbres et Paysages d'Autan, Haies Ariégeoises, Association Léo Lagrange.



*Atelier 1 : Imaginer des futurs possibles – 4 groupes de travail*

## 6.2 Prospection pour la mise en place de mesures éponges

### 6.2.1 Courrier aux habitants

Un courrier a été adressé à environ 450 riverains des cours d'eau situés en amont des zones d'habitation, afin de leur proposer une visite de terrain pour identifier, ensemble, des mesures « éponge » adaptées et finançables dans le cadre du projet SpongeWorks : plantations de haies, création ou restauration de mares, renaturation de cours d'eau, renforcement de la végétation des berges (ripisylve).

Environ 40 retours ont été reçus, permettant au SMIVAL de réaliser une trentaine de visites individuelles. Ces échanges sur le terrain ont conduit à la définition de premières mesures concrètes : ouvrages filtrants, baissières, haies, ripisylves...



*Futurs ouvrages filtrants et baissières ?*

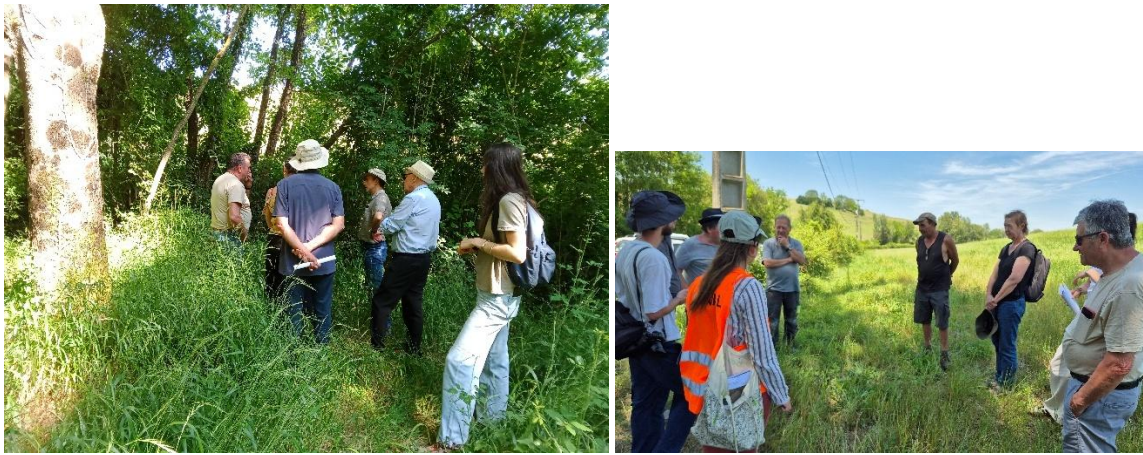
### 6.2.2 Visites de terrain SpongeWorks pour définir les mesures éponges dans la vallée de la Lèze

Le SMIVAL a organisé 4 visites de terrain à Saint-Sulpice-sur-Lèze, Beaumont-sur-Lèze, Le Fossat et Lézat-sur-Lèze, afin de présenter aux riverains le projet SpongeWorks et définir les mesures éponge envisageables à l'échelle de leur parcelle : haies, mares, ripisylves, reméandrage, barrages filtrants...

Ces rencontres ont permis d'aborder un large éventail de sujets liés à la gestion de l'eau, à l'échelle individuelle comme collective : fonctionnement des petits cours d'eau, ruissellement, adaptation au changement climatique, ou encore financement des aménagements. Les discussions ont révélé un véritable intérêt pour des solutions sobres et adaptées aux réalités locales.



*Saint-Sulpice-Sur-Lèze / Beaumont-sur-Lèze*



*Le Fossat / Lézat-sur-Lèze*

### 6.3 Les Rencontres de la Plateforme

Jean-Jacques Martinez et Thomas Breinig ont présenté la vallée de la Lèze et le projet SpongeWorks, lors d'un webinaire le 10 juin 2025.



*Copie d'écran du webinaire des Rencontres de la Plateforme*

## 6.4 Chantier participatif pour la mise en place d'ouvrages filtrants

Les 11 et 12 septembre 2025, le SMIVAL a organisé, en partenariat avec l'association MAPCa – avec Suzanne Husky, Clément Délis et Rémi Bourru, deux journées d'initiation à la régénération low-tech des milieux aquatiques.

Objectif : Restaurer les fonctionnalités naturelles des rivières, en mobilisant des techniques simples, sobres et utilisant des matériaux naturels.

Durant ces deux jours, une vingtaine de participants – syndicats de rivières (Lot, Tarn, Haute-Garonne, Ariège), associations et acteurs locaux – se sont retrouvés au Fossat pour :

- Observer et comprendre les processus naturels de la rivière
- Construire des aménagements low-tech directement en cours d'eau
- Évaluer leurs effets hydrologiques et écologiques en temps réel
- Échanger sur les perspectives d'application à plus grande échelle



*Réalisation des ouvrages filtrants*



*Ouvrages filtrants réalisés en septembre 2025 (à gauche) et en décembre 2025 (à droite)*

## 6.5 Voyage d'étude en Grèce dans le cadre du projet SpongeWorks

Dans le cadre du projet européen SpongeWorks, Jean-Claude GIRAUD, Vice-Président du SMIVAL, et Marion DA SILVA, animatrice du projet SpongeWorks au SMIVAL, ont participé à un voyage d'étude en Grèce. Organisé par le SWRI (Soil and Water Research Institute), ce voyage a également réuni Adict Solutions et le CRBE-CNRS, partenaires français du projet.

L'objectif de ce déplacement était de mieux comprendre le contexte grec et d'observer concrètement les **mesures éponges** mises en œuvre sur le bassin du Pinios, périmètre du projet SpongeWorks.

### Mesures éponges et pratiques agricoles observées

1. E-Trikala – E-Trikala développe un "Sponge Park" de 2 hectares pour la Municipalité de Trikala (~82 000 habitants). Ce parc présentera le panel de mesures éponges réalisées en Grèce, à petite échelle : agriculture de conservation des sols, paillage et couverts végétaux, récupération des eaux de pluie, bandes tampons et haies, plantation de ripisylves.

2. Tavropos Irrigation Organization (TOEV) - TOEV est une entité privée qui gère un réseau d'irrigation important (12 000 hectares, 8 000 membres). Les mesures éponges mises en œuvre par TOEV avec les agriculteurs sont le paillage systématique, la gestion de l'eau du sol par planification de l'irrigation, les bandes tampons (jusqu'à 20 km) et haies (jusqu'à 7 km).

3. Municipalité d'Agia (DIMAG) et coopératives locales - La Municipalité d'Agia a acquis un équipement agricole pour réaliser du paillage à partir de la tonte sous le rang dans les vergers. Les mesures éponges mises en œuvre par les agriculteurs sont le paillage dans les vergers à partir de la tonte d'herbe, le contrôle de l'humidité des sols pour adapter l'irrigation et réduire les besoins en fongicides, la récupération des branches issues de la taille pour paillage des parcs urbains, la mise en place de terrasses, la mise en place de haies, ainsi que des cultures associées cerisiers / châtaigniers dans les châtaigneraies.

### Autres enseignements

- Impact du médicane Daniel : inondations autour du lac Karla pendant 16 mois
- Différences entre Grèce et France : parcelles plus petites (~1 ha), forte dépendance à l'irrigation
- Système de suivi des parcelles (station météo, contrôle de l'humidité des sols, etc)

Ce voyage a permis au SMIVAL de renforcer son expertise sur les mesures éponges et d'échanger avec les acteurs locaux grecs pour envisager des applications concrètes sur nos territoires.

### Le voyage étape par étape

Le trajet réalisé est consultable sur la carte interactive du carnet de bord : <https://www.polarsteps.com/SmivalGrece/22367326-voyage-d-etude-spongeworks-en-grece?s=f29591f6-5465-47e9-946c-abdc635a37b6&referral=true>



*Halte touristique aux météores / Echanges avec la Municipalité d'Agia / Poignée de main avec le Président de la coopérative Melivia*

## **7 RENCONTRES NATIONALES DE L'INGENIERIE TERRITORIALE**

L'AITF NATIONAL et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) vous donnent rendez-vous pour les Rencontres Nationales de l'Ingénierie Territoriale (RNIT) sur le thème 'Une ingénierie territoriale ouverte et coopérative'.

Thomas Breinig a amené les participants voir les plantations de haies du SMIVAL ainsi que le centre-ville de Labarthe-sur-Lèze.



*Présentation des actions du SMIVAL et du projet SpongeWorks*

# 8 TRAVAUX TERRAIN DU MASTER UT2J

Les étudiants du master Géographie de l'Université Toulouse Jean Jaurès (M2) ont réalisé un diagnostic du rôle éponge du bassin-versant de la Lèze.

L'objectif principal du projet consiste à caractériser le socio-hydrosystème de la vallée de la Lèze, en particulier les conditions d'écoulement superficiel, et à mettre en évidence les secteurs favorisant l'infiltration.

Pour cela, ils ont réalisé des observations sur le terrain, des collectes de photographies sur la présence d'eau (Lèze, affluents, sources, mouillères, fontaines, mares, lavoirs...) et de la végétation (ripisylves, haies, zones humides, boisements, jardins) sur le bassin versant, et réalisé un traitement de données cartographiques sous SIG ainsi qu'un poster par commune.

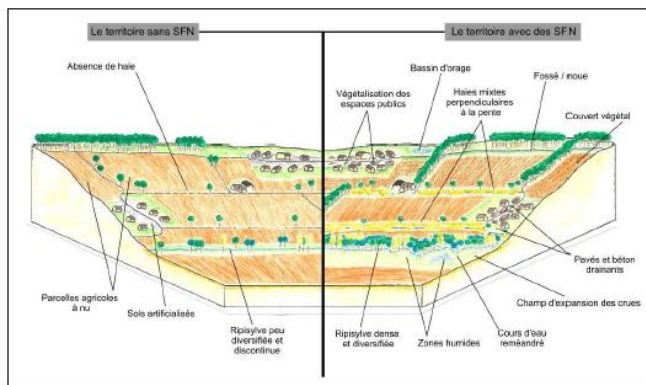
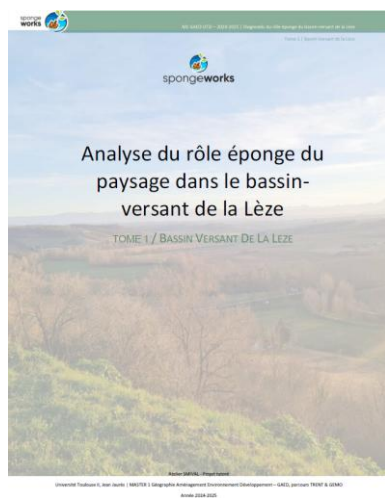


Figure 10. En aval du bassin-versant de la Lèze : exemples de mesures pour renforcer le rôle éponge du territoire  
Réalisation : Raphaël Montagnol, M1 TRENT

**EAU**

**Zone humide et sources**

Accès en pont - 13/02/2025 | Etang en bord de champ - 07/02/2025 | Fossé rural de versant de la Lèze - 07/02/2025 | Fossé en versant - 13/02/2025

La présence de multiples sources d'eau et de zones comme les prairies humides et plans d'eau démontrent une organisation du réseau hydrologique et une potentielle atténuation des risques. La photo 1 montre la présence de plans d'eau dans la vallée de la commune, qui sont situés en haut versant comme les fontaines et qui signifient souvent la présence de nappes phréatiques permettant de capter l'eau lors de fortes épisodes de précipitations. La photo 2 montre, quant à elle, la présence d'un étang sur le territoire, preuve de la grande présence de l'eau sur la commune.

**Cours d'eau**

Cours principal de la Lèze - 07/02/2025 | Ruisseau de Beaurieux mouillé - 08/02/2025

Le cours d'eau de la Lèze, présent sur la photo 3 passe par la commune de Beaurieux-sur-Lèze et caractérise cette dernière sur un position complexe au niveau du bassin-versant. Outre cette haie, de nombreux autres ruisseaux traversent le territoire. Certains sont généralement considérés comme de ruisseaux d'ajout mais d'autres sont effectivement comme la cascade du Beaurieux sur la photo 4. Le réseau hydrographique est très dense et la diversité des cours d'eau couplé à de fortes pentes démontrent des risques conséquents de ruissellement, d'érosion et d'inondation.

**Beaurieux-sur-Lèze**

À Beaurieux-sur-Lèze, les haies occupent une grande partie du territoire et sont généralement perpendiculaires à la pente (photos 5 et 6), jouant un rôle essentiel dans la lutte contre l'érosion des sols et les coulées de boue. En revanche, de nombreuses haies sont plantées parallèlement à la pente, réduisant ainsi leur efficacité face à ces phénomènes. Il serait pertinent d'envisager de privilégier une plantation perpendiculaire afin de renforcer la production contre l'érosion et prévenir des risques d'inondation dans la commune.

**VÉGÉTATION**

**Haies : un levier pour lutter contre l'érosion et les inondations**

Haie à la cascade d'Angefort - 08/02/2025 | Haie bassement en bas-fond - 07/02/2025

À Beaurieux-sur-Lèze, les haies occupent une grande partie du territoire et sont généralement perpendiculaires à la pente (photos 5 et 6), jouant un rôle essentiel dans la lutte contre l'érosion des sols et les coulées de boue. En revanche, de nombreuses haies sont plantées parallèlement à la pente, réduisant ainsi leur efficacité face à ces phénomènes. Il serait pertinent d'envisager de privilégier une plantation perpendiculaire afin de renforcer la production contre l'érosion et prévenir des risques d'inondation dans la commune.

**Ripisylve : renforcer leur rôle contre les inondations**

Ripisylve de prairies sèches - 08/02/2025 | Ripisylve sur et sous la Lèze de Beaurieux-sur-Lèze - 13/02/2025

Les ripisylves de la commune jouent un rôle essentiel dans la stabilisation des berges, la régulation des écoulements et l'atténuation des risques d'inondation. Elles agissent comme des zones tampons en favorisant l'infiltration de l'eau et en réduisant le ruissellement. Toutefois, leur forte discontinuité limite leur efficacité globale 5 et 6, notamment en diminuant leur capacité à filtrer naturellement les polluants et à protéger la qualité de l'eau. Renforcer la connectivité des ripisylves permettrait d'optimiser ces bénéfices, tout en favorisant la résilience du territoire face aux précipitations et aux crues.

**Couvert végétal : élément contre le ruissellement**

Couvert végétal - 08/02/2025 | Couvert végétal des versants - 08/02/2025

En effet, la plupart des parcelles agricoles de la commune sont couvertes d'herbes et de cultures, ce qui contribue à réduire l'érosion durant cette période hivernale, tout en favorisant un débit de base constant. Cependant, l'absence de couvert végétal sur les pentes en pente, ou le ruissellement chronique, entraînent une augmentation du transport de sédiments vers les cours d'eau et un risque accru de ruissellement de l'eau et d'inondation en aval. De plus, selon la nature des sols et les cultures présentes la perte de l'humus, l'érosion de l'eau peut être réduite, augmentant davantage le ruissellement vers l'eau.

**Conclusion générale sur l'eau :**

Le paysage hydrographique de Beaurieux-sur-Lèze est très dense avec en son centre le passage de la Lèze mais également la présence de nombreux ruisseaux arrosant les zones d'habitat. La nécessité de mesures se fait bien ressentir due à la situation géographique et hydrologique. La maîtrise de l'eau par la présence des haies, des zones humides et des sources permettrait d'atténuer les risques sur la commune.

**Beaurieux-sur-Lèze**

**Conclusion générale sur la végétation :**

En conclusion, la végétation de Beaurieux-sur-Lèze, avec ses haies, ses prairies agricoles couvertes et ses ripisylves, contribue activement à la lutte contre l'érosion et à la gestion des eaux. Pour renforcer leur efficacité face aux inondations et au ruissellement, il sera essentiel d'améliorer la connectivité de ces éléments naturels et de permettre la résilience de la commune face aux risques climatiques ainsi qu'aux crues.

Extraits du rapport et de l'atlas cartographique

## 9 REVUE DE PRESSE

LA DÉPÊCHE

Publié le 01/02/2025 à 05:11

### Labarthe-sur-Lèze. SpongeWorks : Innovation climatique

**Environnement.** "Le projet SpongeWorks est une opportunité unique pour notre territoire", déclare Thomas Breinig, directeur du Syndicat Mixte...



Publié le 04/02/2025 à 05:54

### Avec SpongeWorks, la Haute-Garonne participe à la "résilience climatique"

**Environnement.** À cheval sur la Haute-Garonne et l'Ariège, la vallée de la Lèze a été sélectionnée pour améliorer « la résilience climatique » et ains...



Les News

(Site CNRS)



UNE

### La vallée de la Lèze, démonstrateur européen pour améliorer la résilience climatique en Europe

L'Europe se réchauffe deux fois plus vite que le reste de la planète. L'impact futur des phénomènes météorologiques extrêmes dépend

## LABARTHE-SUR-LÈZE



L'Union des pays européens pour le projet SpongeWorks / Photo SMIVAL

# SpongeWorks : Innovation climatique

« Le projet SpongeWorks est une opportunité unique pour notre territoire », déclare Thomas Breinig, directeur du Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze (Smival). Lancé officiellement le 1er septembre 2024 et financé par Horizon Europe, ce projet vise à renforcer la résilience face aux inondations, aux sécheresses et à l'effondrement de la biodiversité. Ce programme de recherche et d'innovation rassemble 28 partenaires européens et repose sur trois sites démonstrateurs : en Grèce, entre l'Allemagne et les Pays-Bas, et la vallée de la Lèze en France, qui bénéficie de 2 millions d'euros sur un total de 15 millions. « Nous allons tester des mesures éponges pour améliorer la capacité du sol à absorber et retenir l'eau. Il peut s'agir de bandes enherbées, de bassins de rétention ou d'aménagements agricoles et hydrauliques », explique Thomas Breinig. « Ces solutions seront évaluées pour identifier les meilleures pratiques et lever les freins à leur mise

en œuvre », ajoute-t-il. Le lancement du projet a eu lieu la semaine dernière avec une réunion à la Maison de l'Europe à Toulouse, suivie d'une visite de terrain notamment à Labarthe-sur-Lèze. « Ce fut l'occasion d'échanger avec les chercheurs du CNRS et nos partenaires européens », précise-t-il. Jean-Jacques Martinez, président du Smival, a souligné « C'est un moment historique non seulement pour l'Europe, mais aussi pour le bassin versant de la Lèze. En lançant les solutions nécessaires sur le terrain, nous pourrions enfin répondre aux défis présents à l'échelle régionale. » Un atelier de géodesign a également eu lieu à Lézat-sur-Lèze avec une vingtaine d'intervenants. Une concertation est prévue le 11 mars pour identifier les sites d'implantation des mesures éponges. « Nous devons aboutir d'ici le printemps à une planification concrète et garantir que ces solutions bénéficient aux acteurs locaux », conclut Thomas Breinig.

**Gaëlle Cathala**

# DIS-LEUR!

VOTRE DOSE D'INFO EN OCCITANIE

**Unique en Europe :**  
L'étonnante "vallée-  
éponge" de la Lèze,  
mobilisée face au  
réchauffement



Soumise à des événements extrêmes, cette vallée est l'un des trois seuls laboratoires à ciel ouvert en Europe objet d'un projet unique, SpongeWorks. Des scientifiques du CNRS évaluent l'efficacité de 150 mesures servant à retenir ou relâcher de l'eau, comme une éponge. Et si elles peuvent être dupliquées ailleurs pour lutter contre inondations et sécheresse. Pour Jean-Jacques Martinez, président du Syndicat interdépartemental, "c'est une opportunité historique".

<https://dis-leur.fr/unique-en-europe-letonnante-vallee-eponge-de-la-leze-mobilisee-face-au-rechauffement/>

## LE JOURNAL **Jt** TOULOUSAIN

### Sécheresse et inondations : quelles sont ces mesures « éponges » testées dans la vallée de la Lèze ?

Gala Jacquin

29 janvier 2025 - 18:03

Le projet européen SpongeWorks a sélectionné trois sites dont la Vallée de la Lèze, à cheval entre la Haute-Garonne et l'Ariège, afin d'expérimenter des solutions pour améliorer la gestion de l'eau et restaurer les écosystèmes aquatiques face à la sécheresse. De nombreuses mesures y sont proposées notamment en partenariat avec les agriculteurs pour analyser comment les territoires peuvent s'adapter aux différents phénomènes climatiques.



Le rôle du CNRS consiste à analyser l'impact des mesures instaurées dans la vallée de la Lèze sur le cycle de l'eau. (Photo d'illustration) Photo : CC BY-SA/Irstea/Wikipedia

<https://www.lejournaltoulousain.fr/occitanie/actualites-occitanie/secheresse-inondations-queelles-sont-mesures-eponges-testees-vallee-leze-301216/>

## Confrontée à des sécheresses extrêmes, l'Europe expérimente des mesures « éponges » près des Pyrénées

L'expérimentation dans la vallée de la Lèze, en Ariège, a démarré le 1er septembre 2024 et prendra fin le 31 août 2028. Elle s'inscrit dans le cadre du projet européen SpongeWorks.

**a** Cet article est réservé aux abonnés



Le projet SpongeWorks est financé par l'Union européenne. (©Actu.fr / H.-O. D.)

Par **Hugues-Olivier Dumez**

Publié le 28 janv. 2025 à 7h26

[https://actu.fr/occitanie/la-bastide-de-serou\\_09042/confrontee-a-des-secheresses-extremes-l-europe-experimente-des-mesures-eponges-pres-des-pyrenees\\_62156849.html](https://actu.fr/occitanie/la-bastide-de-serou_09042/confrontee-a-des-secheresses-extremes-l-europe-experimente-des-mesures-eponges-pres-des-pyrenees_62156849.html)

## Atelier de géodesign sur la commune

La commune de Lézat sur Lèze est l'objet d'une étude de recherche-innovation menée par l'Université Leibniz de Hanovre. Cette démarche de coconstruction vise à imaginer l'évolution du territoire dans les vingt-cinq prochaines années et renforcer la caractéristique éponge du territoire.

Une journée de travail a été organisée le 23 janvier à Saint Ybars. Cet atelier de géo-design a réuni 17 participants sous la présidence de Jean-Claude Giraud, vice-président du SMIVAL. Les scientifiques allemands et hollandais ont ainsi échangé avec un panel d'acteurs du territoire, élus locaux, agriculteurs, conseillers de la Chambre d'agriculture, services techniques, afin d'identifier les conditions de réussite pour s'adapter au changement climatique: quels sont les atouts et les risques du territoire? Comment peut-on développer les mesures éponges? Quelles sont les conditions de réussite d'une telle évolution du territoire? Toutes ces questions ont été confrontées aux connaissances scientifiques, à la réalité et aux contraintes du terrain. Cet atelier se poursuivra au cours de l'année pour affiner la compréhension du territoire, modéliser les bassins-versants et identifier les mesures



Les participants à l'atelier de géodesign - Crédits : BL

éponges les plus pertinentes à mettre en œuvre. En particulier, le 11 mars 2025, les propriétaires, agriculteurs, administrations sont conviés à une journée de co-construction pour dessiner le territoire éponge de demain. «C'est une opportunité forte pour la vallée de la Lèze, explique Jean-Jacques Martinez, président du SMIVAL. En nous adaptant au changement climatique, nous pouvons ré-

duire notre vulnérabilité aux inondations et aux coulées de boue, aux sécheresses et à l'effondrement de la biodiversité».

Cette démarche est réalisée dans le cadre de deux projets européens de recherche-innovation Sponge Scapes et Sponge Works, financés par l'Union européenne.

Contact : Thomas Breinig, SMIVAL, 05 61 87 24 11.

BL

<https://www.lepetitjournal.net/09-ariège/2025/02/04/atelier-de-geodesign-sur-la-commune/>

<https://toulouse.latribune.fr/economie/developpement-economique/2025-02-25/inondations-l-occitanie-aux-avant-postes-de-la-resilience-climatique-1019160.html>



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Inondations : l'Occitanie aux avant-postes de la résilience climatique

À cheval entre la Haute-Garonne et l'Ariège, la vallée de la Lèze est l'un des trois territoires européens participant à un programme doté de 15 millions d'euro...

## Inondations : l'Occitanie aux avant-postes de la résilience climatique

À cheval entre la Haute-Garonne et l'Ariège, la vallée de la Lèze est l'un des trois territoires européens participant à un programme doté de 15 millions d'euros pour expérimenter des mesures éponges afin de limiter l'impact des crues torrentielles et des sécheresses.



Florine Galéron  
25 Févr 2025, 17:46



En juillet 2018, des crues torrentielles ont inondé le piémont ariégeois. (Crédits : Smival)

En juillet 2018, après un violent orage, le piémont ariégeois fait face à des crues torrentielles.

Les Cafés de La Tribune  
Dimanche à Toulouse

#1 Toulouse

SAXO  
BE INVESTED

Saviez-vous que  
la France compte

# L'Opinion

I N D E P E N D A N T E

## Cette vallée haute-garonnaise va devenir un lieu d'expérimentation pour un projet de recherche européen

Par Léna SAOUI - Publié le 29/01/2025 à 11h00



Le projet, déployé en octobre 2024, est financé à hauteur de 15 millions d'euros par l'Union européenne. © iMgfr photos/Shutterstock

Le projet européen SpongeWorks va étudier (et améliorer) la résilience des sols face au changement climatique. Trois sites sont sélectionnés pour mener les recherches, dont la Vallée de Lèze, en Haute-Garonne.

Un projet d'envergure. Près de 27 partenaires, répartis dans six pays en Europe, vont collaborer dans le cadre de SpongeWorks. L'objectif est d'étudier "la capacité naturelle des paysages européens à retenir puis à libérer progressivement l'eau", un processus qui pourrait améliorer la résilience des sols face au réchauffement climatique. Le projet est



Actualité

29.01.25

Cette vallée haute-garonnaise va devenir un lieu d'expérimentation pour un projet de recherche européen

LIRE +

[https://lopinion.com/articles/actualite/27101\\_vallee-haute-garonnaise-experimentation-projet-europeen](https://lopinion.com/articles/actualite/27101_vallee-haute-garonnaise-experimentation-projet-europeen)



[https://www.radiofrance.fr/francebleu/podcasts/l-info-d-ici-ici-occitanie-l-environnem\[...\] -que-la-terre-retienne-mieux-l-eau-comme-une-eponge-4199368](https://www.radiofrance.fr/francebleu/podcasts/l-info-d-ici-ici-occitanie-l-environnem[...] -que-la-terre-retienne-mieux-l-eau-comme-une-eponge-4199368)

## Un projet de recherche dans la vallée de la Lèze, pour que la terre retienne mieux l'eau comme une éponge

Par ici Occitanie - Publié le dimanche 13 avril 2025

▶ REPRENDRE (3 min)



Une inondation (illustration) ©Maxppp - Sami Belloumi

[Accueil](#) / [Occitanie](#) / [Haute-Garonne](#) / [Toulouse](#)

## "Retenir l'eau quand il pleut et la restituer pendant la sécheresse", un projet lutte contre les conséquences du réchauffement climatique



Les sols trop compacts contribuent à amplifier les inondations mais aussi les sécheresses. © Illustration / Bruno Levesque / MAXPPP

Écrit par [Laurent Dubois](#) |  
Publié le 04/05/2025 à 06h30 |  
Temps de lecture : 2 mins  
[Occitanie](#)

La vallée de la Lèze (Haute-Garonne) est au cœur d'un projet de recherche innovant. Il s'agit de transformer les sols en véritable "éponge", capable de retenir, mais aussi libérer de l'eau. Le but est de mieux lutter contre les inondations mais aussi les sécheresses.

### Ma quotidienne régionale

Recevez tous les jours les principales informations de votre région.

<https://france3-regions.franceinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/retenir-l-eau-quand-il-pleut-et-la-restituer-pendant-la-secheresse-un-projet-lutte-contre-les-consequences-du-rechauffement-climatique-3146600.html>



Télé

Thématiques Services Radio musicale Partir en week-end

### Un projet de recherche dans la vallée de la Lèze, pour que la terre retienne mieux l'eau comme une éponge

[Écouter \(3 min\)](#)

Une inondation (illustration) © Maxppp - Sami Belloumi

<https://www.francebleu.fr/emissions/l-info-d-ici-ici-occitanie-l-environnement/un-projet-de-recherche-dans-la-vallee-de-la-leze-pour-que-la-terre-retienne-mieux-l-eau-comme-une-eponge-4199368>

## Les 25 ans de la crue

En juin 2000, suite à de forts orages, la vallée de la Lèze, dans ses parties ariégeoises et haut-garonnaises, a subi d'importants dégâts dus aux fortes pluies, aux inondations qui en ont été la conséquence et aux coulées de boue. Le SMIVAL, qui entretient le lit de cette rivière, la Lèze, tenait à marquer ce triste anniversaire par diverses manifestations, dans les principales villes concernées par cette tragédie, notamment Saint Ybars et Lézat sur Lèze. Dans un premier temps, par des actions ponctuelles comme une pièce de théâtre, jouée en plusieurs endroits, « A quand la vague ? », par une troupe venue de La Rochelle. Basée sur des témoignages, qu'ils recueillaient, les acteurs mettent en scène les événements vécus, tout en y rajoutant une dose de pédagogie. Il y eut aussi des expositions, à caractère explicatif, tant sur les problèmes de



Lune des expositions - Crédits : BL

submersions que sur des gestes simples à faire, et à ne pas faire, en cas d'inondation, mais également de conseils pour les prévenir. Pour finir, au lac du Biac, à Lézat sur Lèze, en présence des élus locaux et de la Conseillère départementale Muriel Freyche, était inauguré un espace arboré qui fait office de lieu de mémoire : celle de cette crue exceptionnelle de 2000, matérialisée sur les troncs des arbres par une peinture bleue définissant le niveau

qu'avait atteint l'inondation ce jour-là. Peu à peu, au fil du temps, cette marque disparaîtra, grâce aux matériaux bio-dégradables utilisés, comme la mémoire de cet événement s'effacera dans celle de la population, tout en espérant que des enseignements en auront été tirés. C'est d'ailleurs une des actions majeures du SMIVAL que ce travail de prévention, par l'entretien du lit de la rivière, et de celui de ses abords.

BL

LA DÉPÊCHE

Accueil / France - Monde / Environnement

### Lézat-sur-Lèze. La vallée de la Lèze commémore les 25 ans de la crue de 2000

ABONNÉS



Peinture bleue sur les arbres pour montrer le niveau de l'eau. DR

Accueil / Culture et loisirs / Animations

## Foix. L'Ariège fête la nature



À la découverte de la nature, lors de l'édition 2024. DDM

Accueil / Culture et loisirs / Animations

## Lézat-sur-Lèze : 25 ans après, les Arbres bleus ravivent la mémoire de la crue de l'an 2000



Les Arbres Bleus au lac du Biac. / DDM - BdS

Accueil / France - Monde / Environnement

## Les Pujols : l'eau inspire une Journée de l'Environnement engagée



La Journée de l'environnement a rassemblé enfants, parents et élus. / DDM

Accueil / Culture et loisirs / Animations

## Entre clowns, découvertes et énigmes, Foix célèbre la nature en s'amusant



La Brigade de clowns a diffusé sa joie et sa bonne humeur. / DDM - M.G

# IL Y A 25 ANS ! CRUE DE LA LÈZE

Il y a vingt-cinq ans, la vallée de la Lèze a connu l'une des inondations les plus dévastatrices de son histoire. Les 9 et 10 juin 2000, des pluies diluviennes se sont abattues sur la région, provoquant une crue exceptionnelle qui a marqué les mémoires.

## 10-11 juin 2000, la plus grosse crue depuis 1875



Le 10 juin 2000, la vallée de la Lèze a connu l'inondation la plus dévastatrice depuis la crue historique de 1875. Cette inondation a été causée par des pluies diluviennes, avec plus de 135 mm de pluie tombés sur des terrains déjà gorgés d'eau, entraînant une montée rapide de la Lèze et de ses affluents. À Beaumont les maisons implantées à proximité de la Lèze ont été inondées générant de gros dégâts matériels : chemin de marchande, avenue de la Lèze, place Clément Ader, chemin de Pouchet. La vallée est également impactée par des phénomènes orageux violents comme en mai-juin 2007 et des crues



Une maison avenue de la Lèze

rapides comme celle du 16 juillet 2018 au cours de laquelle la Lèze est montée de 5 m en 1 heure.

## Création du SMIVAL

Pour faire face à ces phénomènes, le SMIVAL a été créé en 2003 sous l'impulsion des collectivités de la vallée de la Lèze. Ce syndicat de rivière prend en compte l'intégralité du bassin hydrographique et permet de mettre en commun les moyens et expertises pour l'ensemble des habitants. Face à ces constats, le SMIVAL s'attache à réduire les problèmes d'inondation de la vallée de la Lèze en réalisant des actions locales sans aggraver la situation à l'aval.



## Les communes font face

Les communes engagent une réflexion pour prévenir, lutter et protéger la population lors de ces épisodes alarmants.

À Beaumont, le Plan Communal de Sécurité est mis en place en octobre 2010 par Gérard BOY sous le mandat de Monsieur DELPECH. Les municipalités suivantes s'attachent à compléter et améliorer cet outil qui permet de mettre en œuvre une organisation afin de sauvegarder des vies humaines, diminuer les dégâts et protéger l'environnement.

En mai 2022 la commune se dote d'un système d'alerte aux populations, Cityc Alerte, pour prévenir la population exposée à des risques d'inondation. L'échelle limnimétrique qui permet de mesurer la hauteur de la Lèze au niveau du pont de l'avenue de la Lèze est repositionnée pour une meilleure lisibilité.

## Se souvenir pour adopter des comportements de prudence

À l'occasion de cet anniversaire, le Syndicat Mixte de la Vallée de la Lèze (SMIVAL) a organisé une série d'animations, financées dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Lèze 2024-2030, visant à découvrir les inondations et à identifier les comportements de prudence :

- des ateliers de peinture « Arbres bleus » organisés pour illustrer les hauteurs d'eau atteintes en juin 2000, animés par l'ONG Bleu versant,
- une pièce de théâtre « Bientôt la vague ? » accompagnée d'une exposition présentée par la compagnie Le Héron à deux becs.

## Crue cinquantennale ou centennale : qu'es aquò ?

Et non ! il ne s'agit pas d'une crue qui a une probabilité de se produire tous les 50 ou 100 ans comme ces termes pourraient le laisser entendre. Une **crue centennale** est une crue dont la probabilité d'apparition sur une année est de 1/100, en termes de débit. Autrement dit, **chaque année**, la probabilité que son débit soit atteint ou dépassé est de 1/100. De la même manière, la crue cinquantennale a une chance sur 50 de se produire chaque année.



Les enfants matérialisent sur les arbres de la place Clément Ader le niveau de la crue

**N'OUBLIONS JAMAIS !**

Retrouvez le reportage de [France 3 Occitanie](#) avec l'intervention de Monsieur MARTINEZ, Président du SMIVAL à propos des animations des 25 ans de la crue de juin 2000 et le témoignage de Raymond habitant de Labarthe-sur-Lèze 🎬



**ici 19/20**  
Midi-Pyrénées

FRANCE.TV

**Émission du mardi 10 juin 2025 en replay - ICI 19/20 - Midi-Pyrénées**

ICI 19/20 : l'information vue d'ici. Le grand journal de votre région, avec toute l'info locale, régi...

Reportage SpongeWorks sur FR3 Midi-Pyrénées



**ici**

Haute-Garonne  
Aude  
Ariège  
ESPAGNE  
ANDORRE

Le Fossat  
Foix

Parlons climat Planter pour réguler

12/13 Midi-Pyrénées